

N. de Keene P. 900
Leo, 24/1/37

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT



Instructions relatives
aux programmes à suivre et
aux méthodes à employer
dans les écoles de la Colonie.



IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT - LEO-KALINA. — 1931.

INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT

Instructions relatives aux programmes à suivre et aux méthodes à employer dans les écoles de la Colonie.

[La pagination de la présente reproduction ne correspond pas à la pagination de l'original]

Tout le travail de l'instituteur, toutes ses préoccupations doivent tendre vers l'éducation des enfants qui lui sont confiés.

Il n'y a pas d'éducation possible sans un enseignement adapté à la mentalité des enfants, au milieu dans lequel ils vivent, à leurs besoins futurs.

Pour pouvoir donner semblable enseignement, le maître doit connaître le but éducatif à poursuivre dans chaque leçon ainsi que les méthodes à employer et les procédés à mettre en oeuvre pour rendre l'enseignement clair, attrayant et fructueux.

Ce dernier point a d'ailleurs une grande importance au point de vue de la fréquentation scolaire.

Les enfants désertent les écoles où ils s'ennuient, où ils ont l'impression de ne rien apprendre.

Les directeurs d'école lorsqu'ils constatent que leurs écoles sont vides ou fréquentées de façon très irrégulière, devraient, avant de se plaindre de la négligence des parents, du mauvais vouloir des chefs ou de l'indifférence des autorités européennes, vérifier si l'enseignement donné dans les classes placées sous leur direction n'est pas de nature à éloigner les enfants au lieu de les attirer.

L'expérience démontre que dans les milieux les plus arriérés et même les plus hostiles à la fréquentation scolaire, les enfants finissent par affluer dans les classes et par les fréquenter régulièrement si l'enseignement est bien donné.

C'est en vue d'aider les maîtres dans leur enseignement que les notes qui suivent ont été rédigées. Il n'a pas été possible d'indiquer la marche à suivre et les procédés à employer dans toutes les leçons. Elles sont de nature néanmoins à faciliter le travail des maîtres en leur donnant, pour toutes les branches, le but à poursuivre, la méthode générale à employer et le matériel scolaire ou didactique à utiliser.

Lecture et écriture.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: étude des lettres et de leurs combinaisons;

2^e année: lecture courante.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: lecture courante; explication préalable du texte à lire;

2^e année: lecture expressive; analyse préalable du morceau à lire;

3^e année: lecture expressive; analyse préalable du morceau à lire.

Matériel scolaire indispensable :

Tableaux noirs, ardoises, touches, cahiers, plumes, tableaux et livre de lecture.

Matériel scolaire utile:

Collection de gravures ou de dessins pouvant aider le maître à apprendre les lettres aux enfants de la première année d'études.

Interprétation du programme.

Dans l'enseignement de la lecture, l'on poursuit un quintuple but:

- a) apprendre à lire et à écrire à l'enfant;
- b) habituer l'enfant à se rendre compte de ce qu'il lit;
- c) graver dans la mémoire de l'enfant et l'image des mots nouveaux rencontrés au cours de la lecture ainsi que l'ensemble des idées exprimées dans les textes lus;
- d) faire acquérir à l'enfant une foule de notions d'ordre très divers qu'on n'aura pas l'occasion de lui enseigner au cours des leçons traitant des matières prévues dans les autres branches du programme;
- e) mettre de l'ordre et de la coordination dans les notions étudiées et apprendre à l'enfant à juger sainement des faits et des choses et à en tirer des conclusions pratiques.

Des buts à poursuivre découlent les méthodes à employer dans l'enseignement de la lecture.

Dans les leçons aux enfants qui ne savent pas lire, il convient de suivre la marche suivante:

1°) Lecture des lettres étudiées précédemment et de leurs combinaisons.

Toute leçon, qu'il s'agisse d'une leçon de lecture ou d'une autre, doit être rattachée à la leçon précédente sur la même branche par un lien logique. De plus, il est nécessaire avant de commencer une nouvelle leçon, de vérifier si les éléments sur lesquels on se basera au cours de la nouvelle leçon, sont bien connus.

2° Annonce de l'objet de la leçon du jour.

Cette annonce a pour but d'amener les enfants à suivre avec attention, la nouvelle leçon.

Pour la leçon de lecture élémentaire, elle se borne à signaler aux enfants qu'on va étudier une nouvelle lettre.

3° Recherche du son nouveau à étudier. Le maître fait trouver un mot renfermant le son à étudier. A cet effet, il se sert d'un objet qu'il montre aux élèves et dont le nom renferme le son à étudier ou d'une image représentant semblable objet. Dans le cas où il n'aurait ni objet, ni image à sa disposition, il poserait une question dont la réponse renferme le mot désiré.

Le maître articule le mot renfermant le son à étudier, le fait articuler, fait sonner plus fort le son à étudier, le sépare du mot et le fait prononcer par les élèves jusqu'à ce que tous le prononcent correctement.

Pour cette prononciation il faut employer la méthode par articulation, c'est-à-dire, prononcer la lettre telle qu'on la prononce dans le mot. On n'ajoute donc aux consonnes ni a, ni e, ni é, ni o.

4° Représentation du son.

Le maître écrit au tableau entre les lignes d'une portée semblable à celle qui figure dans les cahiers d'écriture pour les débutants, le son nouveau. Il prononce et fait prononcer en même temps le son représenté. Il écrit une seconde fois la lettre en attirant l'attention des élèves sur les détails principaux. Il l'écrit une troisième fois et une quatrième fois et les élèves suivent du doigt, en l'air, le mouvement de la craie tout en indiquant à haute voix les mouvements qu'ils font: je monte, je vais à droite, je descends, j'appuie. Ensuite quelques élèves viennent écrire au tableau la lettre nouvelle et les autres indiquent les corrections à faire.

5° Devoir: Les élèves écrivent ensuite un certain nombre de fois la lettre nouvelle sur leur ardoise.

Pour les tout jeunes enfants, cette matière suffit pour une leçon. On combinera le son nouveau avec les sons déjà étudiés dans une leçon suivante. Pour les enfants plus avancés, ces exercices de lecture pourront se faire au cours de la première leçon sur la lettre.

Pour ces exercices le maître procédera comme suit:

Il écrit au tableau des syllabes renfermant le son nouveau, ensuite des mots et enfin, si c'est possible, de petites phrases.

Les élèves les mieux doués les lisent d'abord, à mesure que le maître les écrit, tous les élèves les lisent ensemble ensuite et enfin, ils sont lus par les élèves les plus faibles.

On reprend ensuite la lecture de tout le texte figurant au tableau noir. Les élèves écrivent ce texte sur l'ardoise ou dans le cahier. Pour varier les exercices de lecture, on peut faire lire les élèves, soit individuellement, soit ensemble, soit par groupes: banc par banc, le premier et le dernier banc, les bancs d'un même côté de la classe, etc.

Lorsque les élèves ont terminé leur copie, le maître vérifie rapidement le travail de chacun d'eux et éventuellement signale et corrige au tableau les principaux défauts d'écriture constatés.

La question se pose de savoir s'il vaut mieux faire écrire d'abord les élèves dans des cahiers ou sur l'ardoise. Généralement, on fait d'abord écrire les élèves sur l'ardoise par raison d'économie. Au point de vue méthodologique, il vaut mieux faire écrire directement les élèves dans les cahiers et à l'encre.

Dans la leçon suivante, on fera lire par les élèves, le texte manuscrit figurant dans le livre de lecture. A mesure qu'on avancera dans la lecture, les mots nouveaux seront expliqués.

Eventuellement l'on signalera aux élèves l'une ou l'autre difficulté orthographique. A cette fin, on fera compter le nombre de lettres que renferme le mot, on attirera leur attention sur la succession de telle lettre à telle autre. La lecture sera faite d'abord par les élèves les mieux doués, ensuite par l'ensemble de la classe et enfin par les élèves les plus faibles. Au cours de cette lecture, on évitera de faire suivre toujours le même ordre. On commencera tantôt par un mot et tantôt par un autre. Si on ne prend pas cette précaution, les élèves au bout de quelques minutes, connaissent le texte de mémoire et le récitent au lieu de le lire. En application à la leçon, on fera écrire par les élèves le texte lu. Dans une troisième leçon, on étudiera le caractère imprimé. Le maître écrira d'abord la lettre manuscrite et tracera à côté le caractère imprimé. Il fera constater que la lettre imprimée n'est que la lettre manuscrite simplifiée. A cette fin, il tracera de nouveau la lettre imprimée et y juxtaposera la lettre manuscrite. Les élèves liront la lettre manuscrite et la lettre en caractère d'imprimerie. On passera ensuite à la lecture du texte imprimé figurant au tableau de lecture. Après la leçon, les élèves copieront le texte lu.

Dans une quatrième leçon, les élèves liront le texte imprimé du livre. S'il n'y a pas de tableaux de lecture à l'école, le maître fera lire directement le texte imprimé dans le livre de lecture.

Au cours d'une cinquième leçon, le maître pourra procéder à une petite dictée. Il ne dictera évidemment que des mots renfermant des lettres connues.

Dans les débuts, l'on dictera un mot et on le corrigera immédiatement. Avec les élèves qui sont plus avancés, l'on procédera comme suit:

Pendant que le maître dicte, un élève écrit au tableau. La dictée terminée, le maître, avec les élèves, corrige le texte écrit au tableau par l'élève. Les élèves corrigent le texte qu'ils ont écrit en se guidant sur le texte corrigé figurant au tableau et inscrivent le nombre de fautes qu'ils ont faites en-dessous de leur dictée. Ensuite, on les fait changer de cahier ou d'ardoise et ils vérifient si leurs camarades n'ont pas oublié de corriger certaines fautes. Le maître prend éventuellement note du nombre de fautes faites par chaque élève. Dès que les enfants savent lire, on leur apprend l'épellation courante. Pour l'épellation en une langue bantoue, il est utile de faire suivre les consonnes d'un è: bè, dè, fè, gè, etc.

Lorsque les enfants commencent à bien lire, l'on aborde la lecture courante. Pour cette lecture, l'on procède comme suit:

1° Le maître fait lire par les élèves, à voix basse, le texte qu'ils devront lire à haute voix quelques instants après;

2° Il interroge les élèves sur ce qu'ils ont lu;

3° Il lit lui-même le texte ou le fait lire par un des meilleurs élèves;

4° Il explique les mots nouveaux et ceux-ci sont écrits au tableau à mesure qu'ils sont expliqués.

Si les élèves éprouvaient quelque difficulté à prononcer certains mots, le maître les ferait prononcer individuellement par quelques élèves, simultanément par tous et enfin individuellement par les élèves qui prononcent le moins bien.

5° L'on procède ensuite à la lecture du texte partie par partie. Le maître ou un des meilleurs élèves lit d'abord une partie.

Quelques élèves la lisent ensuite individuellement. L'on fait ensuite lire tous les élèves simultanément et enfin on fait lire le texte par les élèves les moins avancés.

Lorsque tout le texte a été lu partie par partie, on le reprend en entier.

Au cours de cette lecture, le maître veillera à ce que les élèves lisent lentement, d'une voix modérée, en faisant les pauses voulues et sans prendre un ton chantant. Toutes les fois d'ailleurs que les élèves lisent ou récitent ensemble un texte, il devra veiller sur ces points.

La conclusion de la leçon est une réflexion morale ou pratique déduite du morceau.

L'application peut être, suivant le degré d'avancement des élèves, une copie faite en soulignant certains mots, une réponse à quelques questions résumant le texte lu, une analyse ou une application grammaticale: écrire tous les verbes, les conjuguer à tel temps, telles personnes, etc.

Pour les élèves de la 2^e année du 2^e degré, l'on procède à une analyse littéraire avant de commencer la lecture.

La marche suivante peut être adoptée:

1^o lecture du morceau à voix basse par les élèves;

2^o vérification par le maître, au moyen de questions, si le morceau est compris et jusqu'à quel point il l'est;

3^o explication littérale des mots non compris par les élèves,

4^o analyse du morceau: parties, sens des expressions figurées.

Pour l'analyse du morceau, il faut employer un ordre principal, la forme socratique, c'est-à-dire, amener les élèves par une série de questions judicieusement posées, à découvrir les parties du morceau, le sens des expressions figurées.

5^o résumé du morceau;

6^o lecture expressive du morceau par le maître;

7^o lecture expressive par les meilleurs élèves;

8^o lecture par tous les élèves ensemble ou par groupes d'élèves;

9^o lecture par les élèves les moins doués;

10^o conclusion morale ou pratique;

11^o application: plan du morceau, résumé, explication de certains mots, réponse à des questions tendant à faire mieux comprendre le sens du morceau, exercices d'analyse grammaticale, justification de l'orthographe de certains mots, etc.

La petite analyse qui précède la lecture sera brève et très élémentaire avec les enfants qui commencent ce genre d'exercices. On la développera toujours davantage à mesure que les enfants progressent.

En dehors des leçons de lecture, données dans le but d'amener les enfants à bien lire, le maître fera faire de nombreux exercices de lecture au cours de presque toutes les leçons. Tout texte qui doit être expliqué et surtout étudié de mémoire doit être lu, plus ou moins souvent, suivant le degré d'avancement des élèves. Pendant ces lectures occasionnelles, le maître veillera à ce que les élèves lisent lentement, prononcent correctement et distinctement et fassent les pauses voulues.

=====

Langue maternelle.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

2^o année: notion du nom, du verbe, de l'adjectif.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: notion du nom, de l'adjectif, du pronom, du verbe, conjugaison des verbes.

2^e année: étude du nom de l'adjectif, du pronom, du verbe, de l'adverbe; étude des préfixes, affixes, suffixes.

3^e année: étude complète des parties du discours, compléments, analyse grammaticale.

Matériel scolaire indispensable:

Tableaux noirs, cahiers, grammaires et livres d'exercices grammaticaux.

Dans les écoles du 2^e degré, il est utile d'avoir des tableaux noirs tout autour de la classe et de faire travailler le plus grand nombre possible d'élèves au tableau noir.

Interprétation du programme:

Quelle que soit la langue parlée à l'école, l'on doit habituer les enfants à exprimer leurs pensées de façon complète, correcte et claire.

A l'école primaire du 2^e degré, l'on doit les amener à se rendre compte du sens des mots qu'ils emploient, de leur nature grammaticale, du rôle qu'ils jouent dans la proposition, des grandes règles grammaticales qui les régissent.

L'étude de la langue maternelle exige de la part des élèves une attention soutenue, le travail constant de toutes les facultés mentales. Elle constitue donc un moyen puissant d'éducation intellectuelle.

Lorsque la langue à enseigner est la langue maternelle de l'enfant, cet enseignement n'offre guère de difficultés.

L'indigène parle sa langue maternelle très correctement et il possède un vocabulaire d'autant plus étendu que les mots généraux ou abstraits lui font presque complètement défaut.

Malheureusement, par suite de l'existence d'un grand nombre de dialectes fort dissemblables, dans beaucoup de régions, la langue indigène parlée à l'école n'est pas toujours la langue maternelle de l'enfant et il arrive parfois que l'enfant parle une langue en famille, une autre dans ses relations avec ses petits compagnons et une troisième à l'école.

Dans ces cas, bien que la langue employée à l'école soit une langue indigène, l'étude de cette langue appelée improprement "langue maternelle" offre parfois autant de difficultés que l'étude d'une langue étrangère.

L'étude de la langue comporte:

1^o des exercices d'élocution et de vocabulaire;

2^o l'étude de la grammaire;

3^o des analyses littéraires;

4^o des exercices de rédaction.

La marche à suivre dans les exercices d'élocution et de vocabulaire de même que celle à adopter pour les exercices de rédaction sera expliquée plus loin. Celle à employer dans les analyses littéraires a été exposée plus haut. L'on n'envisagera ici que l'étude de la grammaire.

A l'école du 1^{er} degré, l'on fait acquérir aux enfants la notion intuitive du nom du verbe et de l'adjectif. Le but à poursuivre n'est donc pas d'apprendre à l'enfant des définitions grammaticales ni même de lui donner des notions justes et complètes sur le nom, l'adjectif et le verbe, mais simplement de l'amener à reconnaître ces mots dans un texte quelconque.

Si l'enfant qui aborde le programme de la 2^e année du 1^{er} degré primaire peut acquérir une notion générale ne comprenant qu'un minimum d'abstraction, son intelligence n'est pas assez développée pour pouvoir comprendre une définition et surtout pour en tirer par comparaison des déductions pratiques.

Pour donner la notion intuitive du nom, l'on procède comme suit:

1^o Le maître amène les enfants par une série de questions, à citer quelques noms d'hommes ou de femmes. Il reprend tous ces noms, et ajoute que tous ces noms d'hommes ou de femmes sont des noms.

L'on fait citer ensuite aux élèves, un certain nombre de noms d'hommes ou de femmes.

2^o Application: écrire un certain nombre de noms d'hommes ou de femmes;

souligner dans un texte copié ou dicté les noms d'hommes et de femmes, les

transcrire, etc. Dans une seconde leçon, on fera citer des noms d'animaux, dans une troisième des noms de végétaux, dans une quatrième, des noms d'êtres inanimés. Les applications données à la suite de ces différentes leçons seront semblables à celles données à la suite de la leçon sur les noms d'hommes.

Dans une cinquième leçon, le maître reprendra tous ces noms en faisant citer aux élèves des noms d'hommes, de femmes, d'animaux, de végétaux, d'êtres animés. Il les écrit au tableau à mesure que les élèves les citent, il les fait relire et il explique que tous les mots qui désignent des hommes, des femmes, des animaux, des végétaux, des choses inanimées sont des noms.

Les application au lieu de s'étendre à des catégories des noms, s'étendront à tous les noms.

Pour faire acquérir aux enfants, la notion de l'adjectif, l'on peut suivre la marche suivante:

1° Le maître demande aux enfants comment sont les êtres qu'il nomme.

Les enfants répondent. Eventuellement une sous-question sera nécessaire pour obtenir la réponse désirée.

Le maître écrit, au tableau les mots donnés, les fait relire et explique que tous les mots qui déterminent - qui disent - comment sont les hommes, les femmes, les animaux, les végétaux, les êtres inanimés sont des adjectifs. Il fait ensuite citer un certain nombre de noms en y faisant joindre à chaque fois un adjectif.

2° Application: écrire des noms suivis d'adjectifs, faire souligner dans un texte, copié ou dicté, les adjectifs, faire copier tous les adjectifs figurant dans un texte, etc.

Pour donner aux enfants, la notion du verbe, on leur fera exécuter un certain nombre d'actions - frapper, marcher, ouvrir, fermer, écrire, jeter, ramasser, etc. - tout en leur faisant dire ce qu'ils font.

On écrira les verbes cités au tableau au temps et à la personne donnés et ensuite à l'infinitif. Le maître expliquera ensuite aux enfants que tous ces mots qui indiquent qu'une action est faite sont des verbes.

L'on fera ensuite découvrir tous les verbes dans un texte écrit au tableau, et on en fera citer un certain nombre par les élèves.

En application de la leçon, les élèves devront souligner les verbes dans un texte copié ou dicté; écrire un certain nombre de verbes, copier les verbes qui se trouvent dans un texte, etc.

Dès que les enfants ont acquis la notion du nom, de l'adjectif et du verbe, l'on peut faire procéder aux premiers exercices d'analyse grammaticale. A cet effet l'on fera lire un texte quelconque et à chaque fois que les enfants rencontrent un nom, un adjectif ou un verbe, ils le répètent en ajoutant simplement le mot qui convient: nom, adjectif ou verbe.

L'on fera faire ensuite des exercices semblables par écrit. Les enfants écriront donc tous les noms, tous les adjectifs et tous les verbes à mesure qu'ils les rencontrent dans un texte en ajoutant à chaque fois à la suite de ces mots l'indication de leur nature grammaticale.

Dans la 1^{re} année du deuxième degré, l'on reverra, avec les enfants, la notion du nom, du verbe, de l'adjectif et l'on y ajoutera la notion du pronom et celle de l'adverbe.

La marche à suivre pour faire acquérir ces deux dernières notions est la même que celle indiquée ci-dessus pour donner aux enfants la notion du nom, de l'adjectif et du verbe.

On leur fera comprendre que le pronom est un petit mot qui remplace un nom et que l'adverbe est un mot que l'on ajoute au verbe pour indiquer comment l'action se fait.

Les exercices d'application et les petits exercices d'analyse grammaticale seront les mêmes que ceux qui ont été faits pour le nom, le verbe et l'adjectif.

Dès que ces notions seront connues, l'on reprendra avec les enfants la notion du nom.

L'on procèdera cette fois comme on doit le faire dans une leçon de grammaire ordinaire:

1° Ecriture au tableau de quelques exemples renfermant des noms de personnes, d'animaux et de choses.

2° Explication du sens des phrases et des mots.

3° Série de questions posées par le maître en vue d'amener les élèves à découvrir et à énoncer la définition du nom; cette définition doit être énoncée dans les termes du manuel employé par les élèves.

4° Ecriture au tableau de cette définition.

5° Application diverse: recherche de noms dans un texte ou de mémoire, transcription de noms en indiquant, après chaque nom, le motif pour lequel il est un nom, etc.

Cette leçon sera suivie de celle sur les noms propres et les noms communs ainsi que de celle sur le singulier et le pluriel des noms.

Dans ces leçons, comme dans toutes les leçons de grammaire qui suivront, l'on adoptera la marche indiquée dans les manuels de méthodologie et qui peut se résumer comme suit:

- 1° Récapitulation des principes ou des règles sur lesquelles doit se baser la leçon du jour;
- 2° Ecriture au tableau de deux ou trois exemples appropriés à la matière enseigner; ces exemples sont fournis par les élèves ou extraits d'un texte précédemment étudié;
- 3° Explication du sens des mots et des phrases;
- 4° Catéchisation en vue d'amener les élèves à découvrir le principe ou la régie à enseigner;
- 5° Enoncé et écriture du principe ou de la règle.

Cet énoncé doit être fait dans les termes employés dans les manuels que possèdent les élèves;

6° Recherche par les élèves de quelques exemples donnés oralement et dans lesquels le principe ou la règle trouve son application. Cet exercice a pour but de vérifier si les élèves ont bien compris la leçon;

7° Applications orales et écrites nombreuses: justification, exercices d'invention de substitution, etc.

A l'école primaire, toutes les leçons doivent contribuer à graver dans la mémoire des élèves les notions précédemment acquises.

On doit donc profiter des leçons de grammaire pour rappeler des notions de morale, d'arithmétique, d'histoire ou de géographie déjà étudiées. De même on profitera des autres leçons pour rappeler éventuellement une notion grammaticale.

Il ne s'agit toutefois que de rappels de notions déjà apprises et non de notions nouvelles à enseigner. Il ne peut être question de transformer une leçon de grammaire en une leçon d'arithmétique et réciproquement. Semblable façon de faire serait nuisible au développement normal et progressif de tout l'ensemble du programme.

Comme l'orthographe des langues bantoues ne présente, en général, aucune difficulté, les exercices de dictée seront assez rares. Les dictées serviront de base à des exercices grammaticaux divers et contribueront ainsi à graver dans l'esprit des élèves les notions apprises.

Les textes à dicter seront lus et expliqués. Eventuellement l'orthographe particulière de certains mots sera justifiée.

On adoptera donc la marche suivante:

- 1° lecture du texte qui fera l'objet de la dictée;
- 2° explication des règles ou des principes qui y trouvent leur application;
- 3° dictée du texte lu et expliqué. Si le texte figure dans un livre, les élèves le ferment;
- 4° correction individuelle de la dictée au moyen du texte figurant au tableau ou dans le livre. Chaque élève corrige sa propre dictée;
- 5° vérification de la correction. A cet effet, les élèves changent de cahier et soulignent les fautes qui seraient demeurées dans la dictée déjà corrigée par celui qui l'a écrite. Pendant cette vérification, le maître veille à ce que le travail soit bien fait. Eventuellement, il prend note des fautes laissées par chaque élève;
- 6° application: exercices grammaticaux: transformations, changements de temps, de personnes, de nombre, etc.

=====

Rédaction.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 2^e degré.

2^e année: exercices de comparaison entre deux choses concrètes; petits récits; puisés dans la vie des enfants et dans l'actualité locale.

3^e année: comparaison entre deux choses concrètes, deux choses abstraites petites descriptions, petits récits, lettres.

Interprétation du programme:

Les exercices de rédaction proprement dits ne commencent qu'en 2^e année du deuxième degré, mais on les prépare dès la première année du premier degré, au cours de toutes les leçons surtout des leçons d'intuition, de causerie et même d'hygiène.

Dès que l'enfant entre à l'école, on doit l'habituer à répondre d'une façon correcte et par phrases complètes. C'est la première préparation aux exercices de rédaction. Au cours des leçons d'intuition, de causerie et même d'hygiène, on l'habitue à observer, à comparer, à apprécier, à exprimer ce qu'il constate, d'abord verbalement, par écrit ensuite. C'est une préparation directe aux exercices de rédaction.

Ces exercices ont une grande importance au point de vue de l'éducation de l'enfant.

Non seulement, ils l'amènent à exprimer sa pensée de façon précise, mais encore à observer, à raisonner et l'aident ainsi à se soustraire à la suggestion de l'ambiance et à s'affranchir de sa propre impressionnabilité.

Pour les rédactions, le maître choisira des sujets adaptés à l'âge des enfants. Comme les noirs ont une tendance à l'exagération et à la répétition de phrases stéréotypées, il mettra autant que possible les enfants en présence de réalité à comparer, à décrire, à expliquer ou à rappeler.

Le premier exercice prescrit par le programme consiste en des comparaisons entre choses concrètes: deux végétaux, deux meubles, deux maisons, deux animaux connus, deux enfants, deux hommes, etc.

Le but à poursuivre dans ces exercices est d'amener d'abord les enfants à observer, à tirer des déductions, des comparaisons faites, et ensuite à exprimer simplement, clairement, correctement, sans redites et en suivant un plan logique les choses qu'ils ont constatées, les déductions auxquelles ils sont arrivés.

Pour ces comparaisons, l'on suivra la marche générale à suivre dans toutes les leçons de rédaction.

1^o Annonce ou présentation du sujet par le maître;

2^o Analyse par les élèves.

Les élèves disent ce qu'ils savent du sujet. Toute idée nouvelle est notée par un mot au tableau.

Lorsque les élèves cessent de donner spontanément des idées nouvelles, le maître les amène par une série de questions à donner les idées qu'il voudrait encore voir figurer dans la rédaction.

Ces idées sont généralement rappelées par un mot écrit au tableau.

3^o Plan de la rédaction.

Le maître amène les élèves, par une série de questions, à déterminer l'ordre dans lequel doivent se suivre les idées notées au tableau.

A cet effet, il peut procéder de deux façons: ou bien inscrire un numéro d'ordre au-dessus des idées représentées au tableau, ou bien ce qui est mieux, les grouper sur un coin du tableau dans l'ordre où elles doivent être développées.

4^o Développement oral des idées; ce développement oral devient de moins en moins nécessaire à mesure que les élèves progressent.

5^o Rédaction par les élèves.

La correction de la rédaction doit être individuelle d'abord, générale ensuite. Pour la correction individuelle, le maître procède comme suit: il affecte un certain nombre de points à la présentation - propreté, écriture et orthographe - et un certain nombre de points au fond et à la forme. Le fond comprend le développement des idées et la forme, l'expression écrite.

Les fautes, les tournures vicieuses sont soulignées. Parmi ces tournures défectueuses, le maître note les principales. Pour la correction générale, il remet d'abord aux élèves leur travail en ajoutant un mot élogieux pour ceux qui ont fourni les meilleures rédactions et un mot de blâme pour ceux qui ont fait preuve de négligence.

Il corrige ensuite avec les élèves, au tableau noir, les principales tournures vicieuses qu'il a notées et éventuellement, développe avec eux, par écrit, quelques idées choisies parmi celles dont le développement a laissé le plus à désirer.

Après cette correction générale, chaque élève reprend son propre travail et le corrige. Il le recopie ensuite au net. Eventuellement le maître peut faire lui-même une rédaction modèle et la faire copier par les élèves.

Pour les comparaisons entre deux choses abstraites, l'on ne sortira pas de cadre de la vie habituelle des enfants. L'on ne passera pas directement à l'abstrait mais on amènera graduellement les enfants à envisager

les qualités et les défauts d'une chose, les vertus ou les défauts d'un homme pour finir par comparer des qualités et des défauts ou simplement des qualités.

On pourrait suivre la gradation suivante:

Le travailleur et le paresseux.

L'homme charitable et l'avare.

L'homme qui épargne et l'homme qui dépense ce qu'il gagne et à mesure qu'il le gagne.

Le voleur et l'homme probe.

Le bon chrétien et le mauvais chrétien.

La bonté et la méchanceté.

La cruauté et la pitié.

La sobriété et l'ivrognerie.

La richesse et la pauvreté.

La charité et l'économie, etc.

Ce genre de rédaction présente de grandes difficultés parce que l'enfant n'est pas habitué à l'abstraction et qu'il ne trouve que difficilement dans sa langue les mots nécessaires pour rendre sa pensée.

Ces rédactions doivent donc être préparées par des causeries au cours desquelles on rappellera des notions du catéchisme, des faits d'histoire sainte et des constatations qui ont pu être faites au village.

Comme les indigènes sont extrêmement susceptibles, on évitera tout ce qui pourrait jeter le ridicule sur telle personne déterminée du village à moins qu'il ne s'agisse d'un sorcier se livrant en public à ses pratiques de sorcellerie, conseillant l'épreuve du poison ou accusant une personne être la cause de la mort d'une autre personne.

Lorsque de tels actes sont posés, les instituteurs ne doivent pas se contenter de les signaler aux autorités administratives, ils doivent encore démontrer à leurs élèves l'ignorance et l'impuissance du sorcier et dévoiler les mobiles qui le font agir.

Pour les descriptions et les récits, l'on restera de même dans le cadre des choses vues par les enfants ou apprises par les récits faits le soir, autour du feu ou sous le hangar du village.

Les histoires de revenants, de sorciers se changeant en crocodiles ou en léopards, d'indigènes punis pour avoir omis certaines pratiques fétichistes ne feront évidemment pas le sujet de rédactions. Le maître ne s'opposera pas toutefois à ce que les élèves les signalent en classe et il profitera de l'occasion pour prouver qu'elles n'ont d'autre base que la crédulité des indigènes.

Pour les descriptions et les récits, les élèves s'inspireront utilement des plans étudiés au cours des petites analyses littéraires qu'ils ont dû faire.

Le maître veillera strictement à ce que les petites lettres qu'il fera rédiger par ses élèves soient écrites dans un style simple et clair. Parmi les élèves qui sortent de nos écoles beaucoup savent rédiger correctement mais la plupart d'entre eux lorsqu'ils s'adressent à des supérieurs, s'estiment obligés, pour faire étalage de leur science, d'employer des expressions qu'ils croient pompeuses, des formules qu'ils ont lues et qu'ils croient solennelles et ils écrivent un galimatias aussi incorrect que peu compréhensible. Cette tendance doit être combattue énergiquement.

=====

Calcul et système métrique.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: nombres de 1 à 10.

Notions intuitives du mètre, du litre, du franc, du kilogramme, du demi-litre, du double litre, du poids d'un demi kilogramme, de deux kilogrammes.

2^e année: nombres de 1 à 20.

Dizaine, chiffres romains.

Mètre, litre, franc, kilogramme, décamètre, décalitre, billets de 5 et de 20 francs décimètre, décilitre, décime.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: nombres entiers et décimaux de 1 à 100.

Mètre, décamètre, décimètre, hectomètre, centimètre, litre, décalitre, décilitre, hectolitre, centilitre, gramme, décagramme, décigramme, hectogramme, centigramme, franc, décime, centime, billets de 5, 20 et 100 francs.

2^e année: nombres entiers et décimaux de 1 à 1.000; le kilomètre, le millimètre, le kilogramme; périmètre et surface du carré et du rectangle.

3^e année: nombres entiers et décimaux de 1 à 10.000.

Mesures de longueur, de capacité et de poids, mesures agraires, périmètre et surface du carré, du rectangle, du triangle, diamètre, circonférence et surface du cercle.

Matériel didactique nécessaire:

Ecole primaire du 1^{er} degré.

Balance, poids d'un kilogramme, d'un demi-kilogramme, de deux kilogrammes, mètre, décamètre, litre, demi-litre, double litre.

Ecole primaire du 2^e degré.

Balance et système complet des poids et des mesures, figures géométriques en papier ou en carton.

Interprétation du programme.

Le calcul mental, le calcul écrit, le système métrique, les éléments de géométrie doivent être enseignés simultanément.

Cet enseignement doit être pratique. Dès les premières leçons, on fera résoudre, aux enfants, de petits problèmes dont les données seront puisées dans la vie réelle. Il doit, de plus être raisonné. Les enfants doivent se rendre compte des procédés employés et des motifs qui les justifient. Il doit enfin être intuitif. L'on doit toujours passer du concret à l'abstrait, de l'intuition immédiate à l'intuition médiante et à l'abstraction.

L'étude de l'arithmétique amène l'enfant à concentrer son attention sur un objet déterminé, elle l'habitue au raisonnement précis, à la recherche de la solution juste.

A ce point de vue, elle contribue grandement à l'éducation générale de l'enfant que son indolence pousse à se contenter d'une solution approximative.

Pour atteindre le but envisagé, il importe de faire travailler l'enfant, de lui faire de nombreux exercices de calcul mental, de calcul écrit, de lui faire résoudre des problèmes variés. Les problèmes doivent être adaptés au milieu dans lequel vit l'enfant et ne fournir que des données exactes en ce qui concerne le prix et les quantités.

Le programme officiel rappelle l'ordre à suivre dans l'étude des 10 premiers nombres. Pour l'étude d'un nombre, la marche suivante peut être adoptée:

1^o Récapitulation des nombres étudiés précédemment.

Cette récapitulation se fait sous une forme concrète:

X bâtonnets + X bâtonnets =

X cailloux - X cailloux =

la 1/2 ou le 1/3 de X bâtonnets =

2(Annonce de l'objet de la leçon du jour: étude d'un nouveau nombre;

3^o Formation intuitive puis abstraite du nombre:

X bâtonnets + 1 bâtonnet =

X maisons + 1 maison =

X pirogues + 1 pirogue =

X lances + 1 lance =

X + 1 =

4^o Opérations sur le nouveau nombre: additions, soustractions, multiplications, divisions.

5° Petits problèmes oraux sur le nouveau nombre;

6° Représentation du nouveau nombre:

a) écriture par le maître;

b) écriture par les élèves;

7° Rappel concret puis abstrait de la valeur du nombre représenté;

8° Opérations écrites sur le nombre nouveau; problèmes.

La première leçon sur la division peut présenter quelques difficultés pour un jeune maître. Il suivra utilement la marche indiquée ci-dessous pour l'étude de la division par deux :

1° Le maître prend en main six bâtonnets. Il les fait compter et il les partage entre deux élèves. Les élèves comptent le nombre de bâtonnets que chaque élève a reçu. Il fait le même exercice avec de petits cailloux. Ensuite il trace au tableau à la craie, six bâtonnets et les sépare en deux groupes au moyen d'une barre. Il pose ensuite les questions suivantes:

- J'ai six bâtonnets, je les donne à deux élèves, combien de bâtonnets reçoit chaque élève ?

J'ai six cailloux, je les donne à deux élèves, combien de cailloux reçoit chaque élève ?

Je trace au tableau six bâtonnets. Je trace au milieu des six bâtonnets une barre, combien y a-t-il de bâtonnets de chaque côté de la barre ?

2° Etude de la notion de la moitié. Le maître prend une papaye, la coupe en deux parties égales et donne une moitié à un élève. Il pose ensuite les questions:

Qu'est-ce que j'ai donné à X ?

Qu'est-ce que j'ai conservé ?

Dans le cas où les élèves répondraient « une partie » une sous-question sera nécessaire pour les amener à dire la moitié.

Le maître reprend ensuite les bâtonnets, les partage en deux et donne la moitié à un élève. Il pose ensuite les questions:

Ai-je donné tous les bâtonnets à X ?

Quelle partie ai-je donné ?

Combien y a-t-il de bâtonnets dans cette moitié ?

La moitié de six bâtonnets égale combien de bâtonnets ?

La moitié de six cailloux égale combien de cailloux ?

La moitié de six pirogues égale combien de pirogues ?

— La moitié de six égale ?

3° Représentation de la moitié.

Le maître explique que pour écrire la moitié, on écrit le chiffre 1, on trace une barre sous le chiffre et sous la barre on écrit le chiffre 2. Pendant qu'il l'explique, il écrit au tableau $1/2$. Les élèves lisent ce qu'il vient d'écrire et l'écrivent à leur tour. Il procède ensuite avec les élèves à une série de divisions:

la $1/2$ de 2 bâtonnets, de 4 bâtonnets, de 6 bâtonnets.

la $1/2$ de 2 chèvres, de 4 chèvres, de 6 chèvres.

la $1/2$ de 2, de 4, de 6.

4° Application: calcul écrit par les élèves sur la division par deux.

On procédera de la même façon pour l'étude du $1/3$, du $1/4$, etc.

Pour les leçons sur le mètre, le litre, le kilogramme, le franc, l'on procède comme pour les leçons d'intuition. Il convient donc d'adopter la marche suivante:

1° Présentation de l'objet;

2° Analyse libre par les élèves;

3° Analyse dirigée par le maître: matière, forme, usage;

4° Représentation graphique de l'objet étudié;

5° Nombreux exercices: mesurages, pesages, paiements;

6° Devoir: exercices de calcul sur les mesures étudiées. Dès que les élèves savent lire, petits problèmes.

Pour la leçon sur le mètre, l'on doit donc procéder comme suit:

1° Le maître montre un mètre et demande aux élèves ce qu'il montre;

2° Le maître explique aux élèves qu'il montre un mètre et leur pose quelques questions tendant à attirer leur attention sur la matière dont il est fait, sa forme.

Il prend ensuite successivement un mètre pliant, un bâton d'un mètre, une corde d'un mètre et après avoir posé quelques questions dans le but de faire constater les différences entre le mètre qu'il a montré et les objets qu'il montre, il fait constater que ces objets ont la même longueur que le mètre, mesurent un mètre. Il fait alors connaître l'usage du mètre, Il fait faire ensuite aux élèves quelques mesurages: longueur du tableau, de l'estrade, longueur et largeur de la classe, etc;

3° Après que les élèves ont acquis la notion intuitive du mètre, le maître explique que pour écrire un mètre, deux mètres, on n'écrit pas tout le mot, mais qu'on écrit: simplement la première lettre suivie d'un point. Il fait faire immédiatement quelques applications au tableau;

4° Il écrit enfin au tableau quelques opérations de calcul sur le mètre, à résoudre par les élèves.

Dans une leçon suivante, l'on fera quelques mesurages à la cour - appréciation de petites distances et vérification.

On suit la même marche pour l'étude de toutes les mesures du système métrique: litre, kilogramme, francs, DM., DL., dl., etc. Pour ces dernières mesures, l'on fera constater pratiquement la relation qu'il y a entre ces mesures et l'unité de mesure.

La connaissance des chiffres romains est nécessaire aux enfants pour lire l'heure sur une horloge, une montre.

Pour l'étude de ces chiffres, le maître écrit au tableau les douze premiers chiffres et trace à côté de chacun d'eux le chiffre romain correspondant.

Les chiffres dont l'étude offre quelques difficultés sont les chiffres IV et V, IX et X. Quelques exercices suffiront pour les graver dans l'esprit des élèves.

Si horloge et montre sont inconnues dans la région, l'on n'apprendra à lire l'heure qu'à l'école primaire du 2^e degré. Si elles sont employées dans la contrée, on l'apprendra à l'école du 1^{er} degré.

Pour apprendre aux enfants à lire l'heure, il faut leur inculper les notions suivantes:

notion de l'heure et lecture des heures sur l'horloge ou la montre;

notion de la minute et lecture des minutes sur l'horloge ou la montre;

notion des mouvements combinés des deux aiguilles et lecture de l'heure.

Le maître doit disposer d'un simulacre d'horloge se composant d'une planchette

portant une feuille de papier sur laquelle il aura dessiné un cadran horaire et munie de deux aiguilles en carton, mobiles autour d'une pointe fixée au centre du cadran. Au cours de la première leçon, on suivra la marche indiquée pour les leçons d'intuition:

présentation du simulacre d'horloge;

analyse libre par les élèves;

analyse dirigée par le maître;

exposé par le maître: division du jour par les indigènes, par les européens, horloge ou montre, chiffres et traits du cadran et aiguilles;

catéchisation sur les notions apprises, lecture des chiffres;

lecture des heures: le maître arrête les deux aiguilles sur le chiffre XII. Il explique que l'horloge marque douze heures, le milieu du jour. Il déplace ensuite la petite aiguille en l'arrêtant successivement sur les chiffres 1, 11, 111, etc. Il attire à chaque arrêt l'attention des enfants sur la position des deux aiguilles et indique l'heure marquée.

Il termine la leçon en faisant faire par un certain nombre d'enfants des exercices sur le simulacre d'horloge: indication de l'heure et placement des aiguilles.

Pendant quelques jours, il marquera les heures en classe au moyen du cadran qu'il a fabriqué et les enfants diront l'heure. Ils acquerront ainsi pratiquement la notion de la durée d'une heure.

Le maître commencera la deuxième leçon en récapitulant les notions déjà apprises sur l'horloge et les heures.

Il déplacera ensuite la grande aiguille en signalant que pour passer d'un trait au trait voisin, il lui faut une minute.

Pour donner la notion d'une minute, il arrêtera le travail et fera regarder un objet pendant une minute, fera compter tous les enfants à haute voix, pendant une minute, fera marcher un enfant autour de la classe en comptant ses pas pendant une minute. Il procédera ensuite à une série d'exercices au moyen de la grande aiguille.

Les indications relatives aux minutes étant connues, il fera mouvoir les aiguilles comme elles se meuvent en réalité et fera lire 1'heure par les enfants.

Il sera nécessaire de répéter ces exercices pendant quelques jours, jusqu'à ce que tous les enfants sachent bien lire 1'heure.

Si une horloge se trouve en classe, le maître se servira de cette horloge pour faire ces répétitions. A défaut d'horloge, il peut se servir d'une montre et à défaut de montre du cadran qu'il a fabriqué.

A l'école primaire du premier degré, l'on n'étudie que les mesures qu'il est utile que l'indigène connaisse, c'est-à-dire, qu'il aura l'occasion d'employer ou de voir employer.

A l'école primaire du deuxième degré, l'on reprend et l'on étudie méthodiquement tout le système métrique. La méthode à suivre est la même qu'à l'école primaire du premier degré. De nombreux exercices de mesurage, de pesage sont nécessaires. Il faut obtenir que l'enfant puisse apprécier de façon assez exacte une distance, une contenance ainsi que le poids d'une chose qu'il peut soulever.

Pour les leçons de géométrie usuelle, l'on débute par le mètre carré l'on démontre intuitivement aux élèves que le mètre carré renferme 100 décimètres carrés.

que pour obtenir la surface d'un carré, il faut multiplier la longueur par la largeur.

De la surface du carré, l'on passe à la surface du rectangle et ensuit en troisième année du deuxième degré, à la surface du triangle et du cercle.

Pour faire mieux comprendre aux élèves la formule employée pour le calcul de la surface du triangle, on se sert d'un rectangle en papier que l'on coupe en deux en suivant la diagonale. De même pour faire comprendre la formule employée pour le calcul de la surface du cercle, on découpe un cercle en papier en une série de petits triangle isocèles égaux, en partant de la circonférence pour arriver au centre.

Dès que l'étude du carré est connue, l'on doit faire procéder à de nombreux exercices de mesurage à la cour ou dans les environs de l'école.

Il est nécessaire de grouper les problèmes par séries. L'on explique le premier ou les deux premiers problèmes de chaque série au tableau noir et les élèves résolvent les autres sans l'aide du maître.

Pour expliquer un problème, après l'avoir écrit au tableau, on suit la marche suivante:

1° Lecture du problème;

2° Explication littérale — éventuellement rappel d'une règle grammaticale, analyse d'un mot, etc;

3° Examen des questions posées;

4° Recherche des éléments fournis par le problème — éventuellement tracé de la figure — pour résoudre les questions;

5° Recherche de la relation qui existe entre les données et la première question.

Recherche de la marche à suivre pour trouver la solution;

6° Solution raisonnée et écrite du problème en procédant question par question;

7° Solution d'un problème semblable par les élèves, un élève travaillant au tableau voilé et les autres sur l'ardoise ou dans le cahier;

8° Correction collective du 2^e problème;

9° Application: solution de problèmes semblables à ceux qui ont été résolus.

=====

Intuition.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: parties du corps, vêtements, classe, objets de la classe, fleurs, fruits, plantes, animaux.

2^e année: plantes, fleurs, fruits, animaux, outillage et produits indigènes.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: outils de fabrication indigène et de fabrication européenne en usage dans le pays, métiers indigènes, causeries d'après tableaux.

2^e année: produits de la cueillette, de l'industrie locale.

Matériel scolaire indispensable.

Il est nécessaire de créer à côté de chaque école, un jardin où sont réunies les principales plantes de la région: arbres fruitiers, plantes médicinales, arbres ordinaires surtout ceux auxquels les indigènes attribuent certaines vertus. Collection d'outils indigènes, d'outils européens, métiers indigènes. Collection de produits indigènes bruts et transformés, tableaux représentant des paysages et des scènes du Congo, des paysages et des scènes de Belgique.

Interprétation du programme.

Le but à poursuivre dans les leçons d'intuition est doublé:

a) d'amener l'enfant à voir juste, c'est-à-dire à saisir de façon objective les réalités extérieures sans apport personnel ou étranger;

b) lui apprendre à exprimer correctement ce qu'il voit.

En Europe, les leçons d'intuition sont nécessaires au jeune enfant pour l'aider à rectifier les idées fausses qu'il a acquises, augmenter le nombre de ses idées et l'habituer à s'exprimer correctement. Elles sont même nécessaires à l'adulte parce que ce dernier a une tendance, tout comme l'enfant, à ajouter à ce qu'il voit des détails imaginaires destinés à le compléter et à l'expliquer et de plus, à accepter, sans les passer par le crible de la raison, toutes les suggestions qui lui viennent du dehors et qui tendent à déformer ses perceptions et à fausser ses jugements.

Au Congo, ces leçons sont indispensables parce que l'enfant non seulement perçoit mal, mais encore parce que tout jeune déjà il subit l'influence des superstitions, des préjugés, des craintes qui règnent dans le milieu où il vit et qui agissent sur son imagination au point de déformer parfois complètement les images perçues. Il est à remarquer d'ailleurs que l'enfant indigène ne regarde que ce qu'il peut utiliser pour construire sa case, pour sa nourriture. Il n'éprouve pas de jouissance esthétique en face du beau.

La question de la finalité de l'harmonie que le Créateur a réalisé dans ses créatures ne se pose pas pour lui. Il ne se demande pas pourquoi on trouve telle plante, tel insecte en tel endroit plutôt qu'en un autre. Il ne synthétise pas. Il connaît une foule d'espèces de plantes et d'insectes, chacune par son nom spécial, mais il ne se rend pas compte des ressemblances qu'il y a entre les différentes espèces et il ne voit pas qu'on peut les grouper. Il n'existe même pas de nom en langue indigène pour les groupes qu'on peut former.

D'autre part, si en Europe, un témoignage fidèle est l'exception, parce que les perceptions d'objectives et conservées fidèlement par la mémoire sont rares, l'on peut dire qu'au Congo le témoignage fidèle ne se rencontre presque jamais. L'on en donne généralement l'explication simpliste que le noir naît menteur. Elle n'est pas juste. S'il est vrai que trop souvent dire la vérité pour le noir consiste à dire ce qu'il pense être utile et surtout ce qu'il croit être agréable à celui qui l'interroge, l'on ne peut toutefois perdre de vue qu'il ne se rend presque pas compte de ce qu'il voit. Il se perd dans les détails et de plus son imagination complète et déforme les perceptions enregistrées de façon à constituer un tout vraisemblable pour lui mais qui, généralement n'a que peu ou pas de points de contact avec la réalité.

Les leçons d'intuition ont donc une grande importance au point de vue de l'éducation générale du noir et elles exercent une très heureuse influence sur sa formation religieuse.

Dans les leçons d'intuition, l'on ne doit pas craindre d'étudier les objets familiers à l'enfant.

Généralement, il ne les observe que d'une façon vague et des détails même manquants lui échappent. C'est d'ailleurs en l'habituant à regarder attentivement tout ce qui l'entoure habituellement qu'on aiguise son attention et qu'on lui donne des habitudes d'observation.

La marche à suivre dans les leçons d'intuition est indiquée dans les programmes. Elle comprend:
1° la présentation de l'objet à étudier. Le maître montre l'objet ou attire l'attention sur lui et fait donner son nom;

2° l'analyse libre par les élèves. Les élèves disent tout ce qu'ils voient au hasard des perceptions;

3° l'analyse dirigée par le maître. Le maître attire successivement l'attention des élèves sur les parties principales et ensuite sur les parties accessoires;

4° l'application. Pour les enfants qui ne savent pas encore lire: on leur fait dire en phrases correctes ce qu'ils ont vu. Pour les enfants qui savent lire, on prépare soit une série de questions dont la réponse constituera la rédaction, soit le plan de la rédaction qu'ils auront à faire. Pour les questions, dans les débuts, on les posera de façon qu'elles renferment toutes les termes de la réponse et dans la suite, elles fourniront de moins en moins les termes de cette réponse de manière à amener graduellement l'enfant au travail personnel.

Voici à titre d'exemple, la marche à suivre dans une leçon sur la main.

1° Présentation de l'objet. - Le maître montre la main et demande aux élèves ce qu'il montre.

2° Analyse libre. - Le maître demande aux élèves de dire tout ce qu'ils voient lorsqu'ils regardent la main.

3° Analyse dirigée. - Le maître pose la série de questions suivantes. Les questions sont coupées par les mouvements à faire par les élèves.

- Posez la main à plat sur le pupitre.

Comment s'appelle la partie de la main que vous voyez ?

— Tournez la main. Comment s'appelle la partie de la main que vous voyez ?

— Montrez tous le dos de la main, la paume de la main.

— Regardez le dos de la main. Quelle est la couleur de la peau ?

— Regardez la paume de la main. Quelle est la couleur de la paume ?

— Combien de doigts avez-vous ?

— Montrez le doigt le plus long, le plus court ?

— Quelle est la couleur des doigts à l'extérieur ? à l'intérieur ?

— Quelle est la couleur des ongles ?

— A quel doigt se trouve l'ongle le plus grand ?

En combien de parties se plient les doigts ?

En combien de parties se plient le pouce ?

Tâchez les doigts. Comment s'appelle la partie dure que vous sentez à l'intérieur ?

A quoi sert la main ?

Avec quels doigts tenez-vous la plume ?

Quand faut-il se laver les mains ?

Comment faut-il nettoyer les ongles ?

Chaque question est posée à tous les élèves de la classe, après quelques secondes d'attente, le maître désigne l'élève qui doit répondre.

La réponse doit être complète et tous les termes de la question doivent être reproduits dans la réponse. Les réponses les plus importantes sont répétées par tous les élèves de la classe et ensuite par les élèves les plus faibles.

4° Application. — Pour les jeunes enfants qui savent lire: répondre par écrit aux questions suivantes.

La paume de la main se trouve-t-elle à l'intérieur de la main ?

Le dos de la main se trouve-t-il du côté opposé à la paume de la main ?

Avez-vous cinq doigts ?

Le doigt du milieu est-il le plus long ? etc.

=====

Causeries générales.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: tenue en classe, à l'église, à la rue, au village, relations avec les compagnons, règlement scolaire, personnes, choses, scènes du milieu immédiat, premières notions de politesse.

2^e année: politesse, respect dû aux autorités civiles et religieuses, aide à donner aux vieillards et aux infirmes, douceur envers les animaux, accidents géographiques de la région, phénomènes naturels: jour, nuit, vent, pluie, éclair, tonnerre, etc.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: rôle des européens dans le pays, coutumes et pratiques du pays, politesse.

2^e année: les usages et les pratiques du pays, croyance superstitieuse, rôle néfaste des féticheurs, phénomènes naturels, foudre, grêle, tremblement de terre, éclipse; dangers que présentent la consommation de l'alcool; l'usage du chanvre et des plantes stupéfiantes.

3^e année: principales stipulations du décret sur les chefferies, obligations des indigènes en matière de recensement, d'impôts, de milice, principales dispositions législatives sur les armes à feu, la chasse, l'alcool, le chanvre, les jeux de hasard.

Interprétation du programme.

Les causeries générales constituent avec les leçons d'intuition, au point de vue de l'éducation générale de l'enfant, les leçons les plus importantes du programme.

En Europe, l'enfant au cours des conversations qu'il écoute ou qu'il tient avec ses parents, ses compagnons, les personnes qu'il connaît, acquiert une foule de notions utiles, rectifie les idées fausses qu'il a acquises, soit directement, soit par les déductions auxquelles il est arrivé.

Au Congo, l'enfant acquiert dans le milieu où il vit, à côté de quelques notions exactes et utiles, une foule de notions fausses. Pour les énumérer, il faudrait parcourir tout le cycle de la vie religieuse, familiale et sociale des indigènes: croyances superstitieuses relatives aux phénomènes naturels, influence de puissances occultes, efficacité de certaines pratiques, rôle de la femme dans la famille et dans la société, relations avec les semblables, avec les faibles, les infirmes, rôle des européens dans le pays, origine des produits qu'ils apportent, etc.

Idees fausses et croyances ataviques sont profondément ancrées dans l'âme du noir. Tant qu'il est jeune, on peut rectifier ses idées fausses, faire disparaître les croyances fétichistes parce qu'elles n'ont pas créé d'habitudes. Lorsqu'il est arrivé à un certain âge notre action sur lui devient presque nulle. On peut lui donner une apparence de civilisation, on n'atteint que rarement le fond de l'âme. L'on constate que des noirs que l'on croyait européanisés depuis de nombreuses années s'adonnent à des pratiques magiques. Il a suffi d'un malheur, de la crainte de ne pas réussir dans une affaire pour faire réapparaître le vieux fond fétichiste. Il importe donc au plus haut point que l'instituteur préparé soigneusement ses causeries. La vie morale future de l'enfant en dépend en grande partie.

La méthode à suivre au cours des causeries générales est celle du récit anecdotique. Elle plaît aux enfants et aux jeunes gens. La conclusion pratique ou morale se grave dans la mémoire en même temps que le récit. Le fait raconté participe à la force suggestive de l'exemple; il élude les objections que peut soulever une simple affirmation.

Au lieu de choisir des anecdotes différentes, il est préférable de choisir l'exemple qu'un enfant qui devient le héros de tous les récits et qui constate et fait ce que les enfants doivent constater et faire.

Dans les petites classes, le héros sera un jeune enfant qui se conduira en classe, à la rue, à l'église, à la maison, comme le maître veut que les enfants se conduisent.

Au cours de différentes péripéties, le jeune héros des récits se convaincra que les explications que les indigènes donnent sur le jour, la nuit, l'éclair, le vent, sont fausses et apprendra la véritable explication qu'il convient de leur donner.

Chaque jour un petit récit s'ajoutera aux précédents.

Dès que le maître a terminé son récit, il pose aux élèves une série de questions sur ce qu'il vient d'exposer et les amène à en tirer la conclusion éducative qu'il veut en faire déduire.

Les applications seront préparées de la même façon que celles des leçons d'intuition.

Dès que les enfants savent lire, elles seront préparées par une série de questions auxquelles les enfants devront répondre et dans la suite par un plan que les élèves devront développer.

Les récits faits précédemment et surtout les conclusions pratiques qui en découlent seront rappelées de temps à autre.

La méthode doit être employée dans toutes les classes. Elle suppose évidemment que les maîtres connaissent les moeurs, les habitudes, les opinions et les croyances des indigènes de la région.

En troisième année du deuxième degré, le maître devra faire connaître aux élèves, les principales dispositions de la législation qui intéressent particulièrement les indigènes et les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils les violent. Pour ces leçons, il aura recours à la forme dogmatique. Il suivra la marche suivante:

1° Récapitulation de la leçon précédente ou des matières déjà vues et dont la connaissance est nécessaire pour comprendre la leçon du jour;

2° Exposé simple et clair de la matière qui fait l'objet de la leçon du jour. Si l'exposé est fort long, le maître peut le couper et faire répéter par les élèves au moyen de questions, la matière déjà enseignée;

3° Catéchisation sur toute la matière enseignée;

4° Résumé de la leçon fait avec l'aide des élèves;

5° Devoir: copie et étude du résumé.

=====

Hygiène.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: propreté du corps et du vêtements, propreté de la classe, de la cour, de l'habitation et des environs, soins à donner aux organes des sens, précautions à prendre et choses à éviter en ce qui les concerne.

2^e année: habitation, alimentation et boissons; précautions à prendre contre le soleil, contre le froid, avec le feu; notions générales sur les maladies tropicales les plus répandues dans la région; précautions à prendre pour les éviter.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: eau, qualités de l'eau potable, endroits où il faut la puiser; principales affections transmises par l'eau; notions pratiques aussi complètes que le permet l'âge, la variole, la fièvre récurrente.

Le développement intellectuel des élèves sur la malaria, la maladie du sommeil,

2^e année: maladies de la peau, du ventre, de la poitrine, symptômes, causes, propagation, précautions, soins.

3^e année: révision des notions enseignées dans les quatre premières années, premiers soins en cas d'accidents: asphyxie, hémorragie, brûlure, empoisonnement, syncope, morsure de serpent, foulure, fracture, quelques notions d'asepsie et d'antisepsie; soins des plaies; maladies vénériennes.

Interprétation du programme.

Parmi les élèves qui suivent les cours de l'école primaire du premier degré, bien peu entrent à l'école du deuxième degré. Il convient de leur donner en matière d'hygiène, les quelques notions indispensables à tout indigène. La première à leur enseigner est celle de la propreté. On la leur inculpera pratiquement plus que théoriquement.

Dès leur entrée, en classe, on leur apprendra à se laver et à laver leurs vêtements, à respecter la propreté de la classe, à nettoyer régulièrement les environs de l'école. Sous aucun prétexte, on n'omettra la visite journalière de propreté. Au cours de cette visite, le maître vérifiera la propreté de la tête, des oreilles, des mains, des vêtements. S'il y a près de l'école un endroit où les élèves peuvent se baigner sans danger, il les conduira journellement au bain.

Il faut que, lorsque l'élève quitte l'école, la propreté soit devenue pour lui un besoin. On lui donnera en outre les quelques notions générales d'hygiène qui pourront lui être utiles pour se préserver des principales affections qui règnent dans le pays: malaria, moustiques, moyens à employer pour détruire les moustiques; maladie du sommeil, tsé-tsé, débroussailllements des rives, etc.

Pour montrer aux enfants comment les moustiques se multiplient, le maître peut faire la petite expérience suivante. Il fait placer par les enfants, dans un coin de la classe, un pot indigène à moitié rempli d'eau.

Lorsqu'il s'aperçoit qu'il y a des larves dans l'eau, il leur fait couvrir le pot par un morceau de toile moustiquaire et quelques jours après, les enfants peuvent constater la présence de moustiques dans le pot. Ils n'oublieront jamais cette petite expérience à laquelle ils ont participé. La conclusion pratique s'en dégage aisément.

De même si la dysenterie, la variole ou la maladie du sommeil règnent dans le pays, l'instituteur leur donnera toutes les indications nécessaires soit pour éviter la maladie, soit pour combattre la contagion.

Il profitera de toutes les occasions pour leur inspirer une grande confiance dans le médecin européen.

A l'école primaire du deuxième degré, l'on donnera un cours régulier d'hygiène.

Les leçons d'hygiène telle qu'on les donne habituellement sont ennuyeuses pour les élèves et ils n'en retirent qu'un profit minime. C'est pour cela qu'il convient de les donner comme les causeries générales sous forme de petits récits dramatisés qui intéressent les enfants et gravent dans leur mémoire les notions pratiques qu'on veut leur faire retenir. Il est inutile de leur donner des notions scientifiques sur les os, les muscles, les nerfs, l'appareil respiratoire, l'appareil digestif, la circulation du sang.

Il conviendra toutefois de leur faire connaître les fonctions des principaux organes internes du corps humain. Les indigènes les ignorent totalement. S'ils se sentent indisposés: ils ont mal au ventre ou à la tête; il y a une maléfice ou intervention des mânes et ils vont consulter le devin. La question d'une cause naturelle ou d'une imprudence ne se pose même pas. Si un enfant meurt faute de soins, il y a un responsable qu'il s'agit de découvrir. Il en résulte des accusations, des vengeances, des rixes, des meurtres. Dites aux indigènes qu'ils sont dans l'erreur, ils vous donneront raison. Préconisez de prendre telles précautions, tels remèdes, ils diront "oui " mais le plus souvent ils n'en feront rien. Tout ce qu'un européen conseille peut être parfaitement vrai pour les blancs, mais ne l'est pas pour les noirs. Si néanmoins, ils se décident à employer nos remèdes et à suivre nos prescriptions et s'ils ne constatent pas une amélioration immédiate, ils perdent confiance et retournent à leurs pratiques ancestrales. Ils sont convaincus que les blancs sont dans l'erreur en ce qui concerne les maladies des noirs. Dans les mesures prises par l'autorité en cas d'épidémie, ils ne voient que des vexations.

C'est pour ce motif qu'il est utile de donner quelques notions de physiologie. Pour les donner on se servira utilement des tableaux d'histoire naturelle représentant les organes internes du corps. On se bornera aux notions essentielles et pratiques suffisantes toutefois pour justifier et faire admettre nos conclusions et nos recommandations.

Les leçons d'hygiène, au premier comme au deuxième degré, de l'école primaire, doivent se donner sous forme de causeries, c'est-à-dire d'exposés coupés et suivis de questions posées aux élèves. Toutes les fois qu'il sera possible on y ajoutera une démonstration pratique: soins d'une plaie, bandage, immobilisation du membre fracturé, respiration artificielle, etc. Si les élèves possèdent un manuel, on leur fera lire le résumé ayant trait à la leçon du jour après la leçon. La leçon ne se donne jamais dans le manuel. Seuls, les maîtres extrêmement habiles parviennent à rendre semblables leçons intéressantes et à les faire suivre par tous les élèves.

=====

Agriculture.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: différentes espèces de terrain, caractéristiques, qualités, défauts, moyens à employer pour les améliorer; engrais verts et autres; préparation du terrain pour les semis et les plantations; disposition des parcelles.

2^e année: culture du pays, variétés à choisir, plantations, semis, soins des plantations, récoltes; choix des boutures et des grains pour les cultures de l'année suivante; conservation et transformation des produits. Culture des arbres fruitiers, variétés à choisir, greffage, soins; oiseaux utiles, oiseaux nuisibles; insectes nuisibles et leur destruction; culture des arbres et des plantes donnant des produits d'exportation; destruction des insectes et des animaux nuisibles.

3^e année: révision du cours donné dans les années précédentes; petit bétail — éventuellement gros bétail — animaux et oiseaux de basse-cour: soins, maladies, remèdes, nourriture, choix des reproducteurs; conditions que doivent réunir les étables, les clapiers, les poulaillers, les pigeonniers, traitement des produits.

Matériel nécessaire: houes, bûches, machettes, couteaux, paniers pour le transport et la conservation des produits. Ces paniers peuvent être fabriqués à l'école par les élèves.

Le programme ne prévoit pas de cours d'agriculture à l'école primaire du premier degré. Les enfants à mesure que l'enseignement se répand, entrent à l'école à un âge de moins en moins avance. Dans peu d'années, les écoles primaires du premier degré ne seront peuplées que d'enfants de 6 à 8 ans. Pratiquement il n'est pas possible de faire établir des plantations par des enfants de cet âge.

Il est indispensable néanmoins que les instituteurs des petites écoles répandues à travers le pays, possèdent une petite exploitation agricole. Les profits qu'ils en tireront leur permettront d'améliorer leur situation matérielle et de plus leur façon de cultiver, de diriger leur élevage constituera un puissant exemple pour les élèves et même pour tous les indigènes du village.

Il est utile que l'instituteur visite fréquemment avec ses élèves sa petite exploitation, leur explique les travaux qui ont été exécutés, leur fasse constater les résultats obtenus et leur fasse même exécuter de petits travaux appropriés à leur âge.

Il les initiera ainsi pratiquement au travail agricole et leur en donnera le goût.

Les petits travaux qu'il leur imposera constitueront d'ailleurs un excellent exercice physique et les habitueront lentement à l'effort musculaire.

À l'école primaire du deuxième degré, l'on doit donner un cours régulier d'agriculture. Ce cours doit être essentiellement pratique. Un champ d'expérience doit donc être établi près de l'école. Ce champ d'expérience est préférable aux petits champs individuels. Lorsque l'élève ne cultive que son petit champ individuel, dès que ses plantations ou ses semis sont terminés, il n'a plus qu'à attendre la récolte. Les légers sarclages à faire de temps à autre ne suffisent pas à l'occuper pendant toute la période qui s'écoule entre les semis ou la plantation et la récolte.

Dans un champ d'expérience assez étendu, l'on peut au contraire l'occuper pendant toute l'année: débroussaillage, culture des plantes destinées à la fumure, labourage divers, comparaison des résultats obtenus suivant les procédés employés; choix raisonné des semis et des boutures pour la saison suivante, etc. Les leçons d'agriculture se donnent principalement sur le terrain. En vue de permettre à tous les élèves d'une école de participer aux travaux du champ d'expérience, ils s'y rendront par classe, une ou deux après-midi par semaine. Les faits constatés pendant le travail et sur lesquels le maître aura attiré leur attention seront expliqués et commentés à l'école. Pour ces leçons théoriques, le professeur se basera donc sur les constatations faites sur le terrain. Il se munira néanmoins toutes les fois qu'il sera possible, de tous les échantillons qui peuvent rendre son enseignement plus intuitif et par suite plus clair et plus attrayant.

La marche de la leçon sera la suivante:

1^o Récapitulation de la matière enseignée au cours de la leçon précédente ou des notions sur lesquelles doit se baser la leçon du jour;

2^o Rappel des faits constatés, présentation des échantillons, démonstration pratique pouvant servir de base à la leçon du jour;

3^o Analyse par les élèves, sous la direction du maître des faits rappelés ou constatés, des échantillons présentés;

4^o Exposé de la matière de la leçon du jour par le maître;

5^o Interrogation sur la matière exposée par le maître;

6^o Résumé de la matière enseignée ou lecture dans le manuel du résumé ayant trait à la leçon du jour;

7^o Application: reproduction et étude du résumé écrit au tableau, étude du résumé figurant dans le manuel.

La marche d'une leçon sur la classification élémentaire des terres sera donc la suivante:

Au champ d'expérience, le maître aura attiré l'attention des enfants sur l'aspect du sol et du sous-sol: couleur, poids, perméabilité, épaisseur du sol arabe.

Avant la leçon à donner en classe, il aura préparé de l'argile sèche en poudre, du sable, de la terre prise au champ d'expérience.

Au début de la leçon, il fera rappeler par les enfants les constatations faites pendant le travail au champ.

Il procédera ensuite à l'expérience suivante, expérience qui a simplement pour but de compléter les constatations déjà faites.

Il mettra dans trois entonnoirs bouchés par un peu d'ouate, pour empêcher le passage des matières solides et posés sur des flacons ou des bouteilles en verre blanc, une certaine quantité d'argile de sable, de terre prise

au champ. Il versera sur ces terres, dans les trois entonnoirs, une quantité identique d'engrais liquide. Pendant qu'il prépare l'expérience, il interroge les élèves sur les manipulations auxquelles il se livre. Il fait constater ensuite la quantité de liquide passée à travers les différents entonnoirs, ainsi que la couleur de ce liquide.

Des constatations faites au champ d'expérience et au cours de l'expérience, il fait déduire les caractéristiques des sols examinés ainsi que du sol du champ d'expérience et les engrais à employer pour les amender.

Il résume ensuite la leçon avec les élèves ou fait lire dans le manuel la partie traitant de la classification élémentaire des terres.

Quelques remarques sont à faire au sujet du champ d'expérience.

1° A côté de chaque parcelle servant à une expérience — culture d'une variété nouvelle, d'une variété sélectionnée, emploi d'un engrais déterminé, etc. — doit se trouver une parcelle témoin en vue de permettre aux élèves de se rendre compte des résultats obtenus et par suite de la valeur de l'enseignement donné.

2° Il est utile d'autoriser les indigènes de la région à visiter le champ d'expérience. On leur donnera si l'occasion s'en présente, les explications voulues;

3° La partie du champ d'expérience réservée à la culture des arbres fruitiers ainsi que des arbres et des arbustes de rapport devra nécessairement s'étendre d'année en année en vue de permettre aux élèves nouvellement admis à suivre les cours, d'étudier la culture de ces plantes.

4° Les professeurs peu au courant des cultures tropicales ou de certaines de ces cultures pourront toujours trouver auprès des agronomes officiels de district tous les renseignements nécessaires.

Dans les écoles normales, il serait désirable qu'on invitât de temps à autre, l'agronome de district, à visiter le champ d'expérience. On profiterait de ces visites pour lui demander tous les renseignements utiles. Souvent même, il sera possible d'obtenir par son intermédiaire des variétés nouvelles de plantes.

Pour l'étude de l'élevage, l'on procédera comme pour l'étude des diverses cultures. Les élèves de la troisième année d'études seront conduits à la ferme annexée à l'école ou à la mission, une ou deux fois par semaine et y exécuteront tous les travaux qu'elle nécessite. Les cours théoriques seront basés sur les constatations faites au cours de ces travaux.

=====

Géographie.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: classe, quatre points cardinaux, orientation de la classe, de l'école; étude sommaire mais méthodique du territoire, croquis et cartes, histoire du territoire.

2^e année: révision du cours de la première année; le globe terrestre, le soleil, la lune, les étoiles, le jour, la nuit, les cinq parties du monde, les grands océans, quelques grands voyages sur la sphère; le Congo-Belge: situation, limites, chefs-lieux, description du cours du fleuve congolais. Histoire de l'occupation du Congo par la Belgique.

3^e année: révision des matières enseignées dans les cours inférieurs; étude méthodique de district: cours d'eau, productions, centres, voies de communication, industrie, commerce, grandes tribus, divisions administratives, missions; quelques notions sur la Belgique, fleuve, chemins de fer (longueur); quelques indications sur la richesse et l'activité du peuple belge; la famille royale de Belgique.

Matériel didactique nécessaire: globe terrestre, carte de l'école et des environs, cartes du territoire, du district, du Congo, vues de la Belgique et du Congo.

Interprétation du programme.

Dans l'enseignement de la géographie, l'on doit poursuivre un quadruple but:

- 1° donner aux élèves une notion générale de la terre;
- 2° donner aux élèves des notions sur les différentes régions de la Colonie, leurs caractères propres, leurs ressources, leurs industries, leurs voies de communication, le degré de civilisation des habitants. L'étude de ces diverses notions doit être rattachée à celle du fleuve Congo. Pour le district, l'on doit donner les mêmes notions mais de façon plus détaillée;
- 3° donner aux élèves une haute idée de la Belgique et leur faire connaître et apprécier le rôle bienfaisant des Belges au Congo;
- 4° développer leur esprit d'observation et leur jugement, les amener à observer tous les phénomènes géographiques de la région qu'ils habitent et à établir des liens logiques entre les constatations géographiques que l'on leur fait faire.

A l'école primaire du premier degré, l'on ne donne pas de cours de géographie. Les quelques notions géographiques qui peuvent être utiles aux enfants sont données au cours des leçons d'intuition et des causeries.

En première année du deuxième degré, l'on commence le cours de géographie par faire indiquer par les élèves les différents murs de la classe, la porte, les fenêtres, l'estrade, les bancs, etc. L'on fait déterminer l'emplacement des portes, des fenêtres et du mobilier scolaire par rapport aux murs et le maître dessine ensuite avec les élèves, le plan de la classe en y portant tous les objets dont question ci-dessus.

Pour faire ce dessin, il est utile de se servir du tableau noir portatif, posé horizontalement sur une table de telle façon que les bords du tableau soient parallèles aux murs de la classe. A mesure que le travail avance, les élèves viennent montrer la place où doivent se trouver la porte, les fenêtres, etc. et les dimensions qu'il convient de leur donner en tenant compte de la longueur des murs.

Application. - Copie du plan de la classe par les élèves.

La leçon sur les quatre points cardinaux se donne à la cour. Le maître fait indiquer par les élèves la direction du soleil levant. Il leur dit que cette direction s'appelle l'EST. Il fait montrer l'Est, fait marcher dans la direction de l'Est, fait nommer les bâtiments, les routes, les collines, les villages qui se trouvent à l'Est. Il fait connaître de la même manière la direction de l'OUEST, direction du soleil couchant - le NORD - direction qu'on a devant soi lorsqu'on a le soleil levant à sa droite. - Le SUD - direction qu'on a derrière soi lorsqu'on a le soleil levant à sa droite.

Pour l'orientation de la classe et de l'école, le maître fait indiquer les quatre points cardinaux en classe et les indique sur le plan de la classe. Il explique ensuite aux élèves que sur les cartes, le NORD se trouve toujours en haut. Il suspend ensuite le tableau portant le plan de la classe de façon que le nord de la classe se trouve en haut du tableau.

Dans les leçons subséquentes, cette première carte sera complétée et l'on y ajoutera successivement les classes voisines, les bâtiments voisins, le village, les bornes du village, la chefferie: routes, cours d'eau, village, bornes, centres européens s'il y en a.

Pour les enfants, le territoire est l'ensemble des chefferies qui paient l'impôt au même administrateur. Cette notion sommaire sera complétée au moment où l'on étudiera l'organisation générale de la Colonie.

Pour l'étude de la carte du territoire, l'on procédera comme pour l'étude de la carte du village et de la chefferie. L'on représentera d'abord l'école et la mission à une échelle réduite. L'on indiquera ensuite les routes allant vers l'Est, l'Ouest, le Nord, le Sud, jusqu'à la limite du territoire. L'on marquera sur la carte les villages, les cours d'eau rencontrés, le village ou le centre où réside l'administrateur. L'on complétera successivement cette carte en y indiquant les cours d'eau, les villages, les chefferies et les bornes. L'on passera ensuite à l'étude des productions naturelles, des productions industrielles, des exploitations minières, du commerce. Au cours de cette étude, l'on attirera l'attention des enfants sur les relations qu'il y a entre la situation des villages, les accidents du terrain, les routes, les cours d'eau, les productions naturelles, industrielles ou minières. Ce travail terminé, l'on reprendra les notions apprises en se servant d'une carte scolaire. Cette carte doit être dressée par les maîtres. Elle doit être claire, facilement lisible, dressée à une échelle déterminée de façon qu'elle puisse servir plus tard pour le calcul des distances.

Chaque leçon de géographie doit être suivie d'une application. Cette application comprendra généralement une carte à compléter ou à reproduire et un texte à étudier. Ce texte très simple sera rédigé par le maître et résumera les notions qu'il importe que l'élève retienne.

Pour les croquis et les cartes, dès qu'on commencera à se servir de la carte du territoire, dressée par le professeur, on peut indiquer aux élèves un canevas géométrique qui les aidera à retenir le tracé. Grâce à ce canevas, ils pourront reproduire la carte de façon assez exacte.

Ces exercices de cartographie, s'ils sont bien compris, contribueront à l'éducation esthétique des enfants.

Pendant les leçons d'histoire, l'on rappellera la situation matérielle et morale des populations du territoire avant l'arrivée des européens: coutumes barbares, guerres intestines, etc. L'on signalera ensuite l'arrivée des premiers européens, leur installation, le développement successif des oeuvres ou des entreprises qu'ils ont créées, l'évolution morale et matérielle de la population. Ces notions feront l'objet de brefs résumés faits avec les élèves.

En deuxième année, l'on débutera par une révision du cours de la première année.

L'on donnera ensuite quelques notions de cosmographie destinées à rectifier les idées fausses des élèves sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, le jour, la nuit. L'étude des parties du monde doit être faite sur le globe terrestre. Avant d'aborder cette étude, il sera utile de donner aux élèves, le sens exact de quelques termes employés en géographie - île, presqu'île, golfe, lac, fleuve, rivière, mer, montagne - et de leur faire connaître de quelle façon on représente sur une carte les accidents géographiques qu'ils rappellent. Pour bien faire comprendre le sens exact de ces termes, l'on peut modeler dans une caisse en bois, au moyen de terre argileuse, un paysage idéal renfermant les éléments à étudier. Après avoir étudié ce paysage idéal en nature, l'on en tracera la carte au tableau. Les élèves seront invités à en montrer les diverses parties et au tableau et sur le paysage idéal.

L'étude du globe comprendra d'abord son aspect général. L'on fera rappeler ensuite le mouvement de rotation et de translation qu'il subit.

Enfin, on donnera une notion sur la température qui règne à la surface du globe: froide au nord et au sud, chaude, au milieu, tempérée dans les régions intermédiaires. Il paraît inutile de parler de la succession des saisons surtout dans les régions équatoriales où cette succession n'est guère apparente.

L'on aborde enfin l'étude des cinq parties du monde, étude qui se bornera pour les élèves à savoir distinguer sur le globe, les terres, les mers, les golfes, les îles, les presqu'îles, les fleuves, les lacs, les chaînes de montagnes - sans les nommer - et enfin les cinq parties du monde.

Après cette étude, l'on fera aux élèves, un récit succinct de quelques grands voyages d'exploration en suivant sur le globe la route suivie par les explorateurs. L'on montrera également sur le globe la route suivie par les bateaux qui font le voyage d'Europe au Congo.

Avant d'aborder l'étude du Congo Belge, on le fera découvrir sur le globe terrestre et l'on fera constater qu'il est situé dans la région chaude de la terre. On passera ensuite à la carte et on étudiera les limites. Après l'étude des limites, l'on fera indiquer sur la carte, la région où se trouve l'école.

On fera rappeler par les élèves que le village fait partie d'une chefferie et que plusieurs chefferies forment un territoire. On leur fera comprendre ensuite que plusieurs territoires forment un district et que plusieurs districts forment une province.

On étudiera sur la carte, les quatre provinces, l'on indiquera les chefs-lieux de la province et des districts qui les composent.

On fera connaître enfin le chef-lieu du Congo. On expliquera aux élèves que le chef commande la chefferie et exécute les ordres de l'administrateur, que l'administrateur commande le territoire et exécute les ordres du Commissaire de district, que le Commissaire de district commande le district et exécute les ordres du Gouverneur de la province, que le Gouverneur de la province commande la province et exécute les ordres du Gouverneur Général, que le Gouverneur Général dirige tout le Congo et exécute les ordres du Roi.

La description du fleuve a pour but de donner aux enfants une idée de l'ensemble de la Colonie.

Elle comprendra la description du fleuve et de ses grands affluents, des pays qu'ils traversent, des populations qui les habitent, de leurs ressources, de leurs industries, des principaux centres, des obstacles

rencontrés par les grands cours d'eau, des chemins de fer établis pour les contourner. On décrira les bateaux qui montent et descendent les grands cours d'eau et on indiquera les principales marchandises qu'ils transportent en rappelant leur origine.

Pour l'étude de l'histoire du Congo, l'on procédera comme pour l'étude de l'histoire du territoire. On décrira la situation morale et matérielle des populations du Congo avant notre occupation. On racontera le voyage de Stanley à travers l'Afrique. On parlera du Roi Léopold II et on expliquera son rôle au Congo. On rappellera la traite des esclaves, l'intervention du pape pour supprimer cette traite. On racontera quelques épisodes de la campagne arabe.

On fera connaître le rôle et le développement des missions ainsi que de l'occupation commerciale. On expliquera enfin, dans ses grandes lignes, l'organisation administrative, judiciaire et médicale du Congo. On donnera pour terminer quelques détails sur la guerre de 1914 à 1918 en Afrique.

Au cours des leçons sur l'histoire du Congo, on s'attachera à faire ressortir les avantages qu'ont retirés les populations indigènes de l'occupation européenne: suppression de la traite des noirs, des guerres intestines, des coutumes barbares, évangélisation, assistance médicale, etc.

En troisième année d'études, l'on étudie le district d'une façon complète.

Pour ces leçons, l'on suit la marche générale, à adopter pour toutes les leçons de géographie:

1° Récapitulation des éléments nécessaires à la leçon du jour ou rattachant cette leçon aux précédentes;

2° Examen des objets d'intuition pouvant faire mieux comprendre la leçon du jour : cartes, photographies, échantillons divers;

3° Exposé de la leçon. Pendant cet exposé, le maître complète la carte qu'il a dessinée au tableau noir avant la leçon ou note au tableau les détails géographiques cités au cours de la leçon;

4° Récapitulation de la leçon à l'aide de questions posées par le maître. Pendant cette récapitulation, le maître résume au tableau la matière enseignée.

5° Application: travail cartographique par les élèves: tracé d'une carte ou indication sur une carte tracée précédemment des notions apprises pendant la leçon du jour; rédaction et étude du résumé, etc.

Pour les leçons sur la Belgique, l'on peut se contenter de faire indiquer l'emplacement de la Belgique sur le globe, de montrer la route suivie par les bateaux pour se rendre de Matadi à Anvers en signalant le nombre de jours qu'il faut pour faire ce voyage, et de donner quelques notions générales sur le pays. Il s'agit donc plutôt de causeries que de leçons de géographie proprement dites.

Avant de commencer les causeries, l'on montrera aux enfants des vues de la Belgique: villes, monuments, gares, ports.

Ces vues sont expliquées et commentées par le maître et servent de point de départ à la leçon.

Pour la leçon sur la famille royale, l'on montrera de même les portraits du Roi et de la Reine et si possible de tous les membres de la famille royale.

Pour enseigner les notions d'histoire prévues par le programme, l'on suit la marche indiquée pour les leçons qui requièrent la forme dogmatique.

1° Récapitulation de la leçon précédente ou des éléments dont la connaissance est nécessaire pour comprendre la leçon du jour;

2° Exposé simple et clair de la matière de la leçon du jour;

3° Catéchisation sur la matière enseignée;

4° Résumé de la leçon fait avec l'aide des élèves;

5° Application: copie et étude du résumé par les élèves, rédaction.

=====

Dessin.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: point, ligne droite, horizontale, verticale, oblique, combinaisons diverses; dessin simplifié et d'après nature d'objets divers; barrière, table, chaise, banc, couteau, drapeau, machette, etc.

2^e année: notions intuitives du carré et du rectangle, dessin d'objets renfermant ces éléments; pavés, cadres, encadrement de portes, de volets, élévation d'une boîte, d'une armoire, etc.; dessin d'ornements simples dérivant du carré et du rectangle.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: notion intuitive du carré, du rectangle, du triangle, du losange; dessin d'après nature d'objets renfermant ces éléments; dessin d'ornements simples dérivant des éléments étudiés; bandes décoratives.

2^e année: le carré, le rectangle, le losange, l'hexagone, le cercle; dessin d'après nature d'objets renfermant les éléments étudiés; dessin d'après nature de feuilles, de fleurs et de fruits, stylisation de ces éléments, bandes ornementales.

3^e année: plan détaillé d'une case modèle, d'une porte, d'une fenêtre, d'une table, d'une chaise, d'un banc, d'un lit, d'une armoire, matières colorantes existant dans la région et pouvant servir à la décoration de la case.

Matériel didactique nécessaire: papier, crayons, gommes, doubles décimètres, règles, compas.

Pour les classes supérieures, il serait utile de disposer de crayons de couleur ou de couleurs et de pinceaux pour l'aquarelle.

Interprétation du programme.

Les leçons de dessin ont pour but de développer les facultés d'observation de l'enfant, de lui fournir le moyen de traduire ses conceptions par le tracé de croquis représentant des objets qu'il ne parvient à décrire verbalement que d'une façon incomplète, de développer en lui le goût de beau.

Il y a lieu de remarquer que le noir a un goût réel pour le dessin surtout pour le dessin coloré et que les leçons de dessin bien données offrent pour lui un réel attrait.

Le but à poursuivre dans les écoles primaires de la Colonie n'est pas de former des artistes capables de reproduire une fleur, une plante, une maison, un paysage tels qu'ils les voient, mais simplement de leur donner les quelques notions de dessin qui peuvent leur être utiles dans la vie et qui, éventuellement peuvent être nécessaire à un artisan.

Le dessin à enseigner est donc le dessin géométrique.

Par dessin géométrique, il faut entendre non le dessin qui se fait uniquement à l'aide d'instruments mais bien le dessin dans lequel en vue de faciliter le travail des enfants, on leur fait découvrir la forme géométrique génératrice des objets à dessiner et qui se fait aussi bien à main libre qu'à l'aide d'instruments.

L'on débutera par l'étude du point et de la ligne.

Pour l'étude du point, l'on tracera simplement un point au tableau et l'on dira aux enfants que c'est un point. L'on tracera ensuite une série de points à une certaine distance l'un de l'autre. Les enfants reproduisent ces points sur l'ardoise. Pour l'étude de la ligne, l'on se servira des petits bâtonnets qui servent pour l'enseignement de l'arithmétique.

Les maîtres et les élèves formeront de petits dessins à l'aide de ces bâtonnets. En application de la leçon, les élèves enlèvent les bâtonnets et les remplacent par des lignes.

Pour l'étude de la verticale, l'on se sert d'un fil à plomb. Un morceau de fer et au besoin un petit caillou peuvent remplacer le plomb. Le maître trace une ligne verticale.

Pour tracer les lignes, il faut habituer l'élève à placer les deux points qui doivent être réunis par la ligne, à ne regarder que le point d'arrivée pendant qu'il trace franchement et d'un trait la ligne.

Le maître avant donc de tracer une ligne au tableau doit toujours placer les deux points. Après avoir tracé une ligne verticale, ligne qui se tient debout, il rapproche le fil à plomb et fait constater que la ligne qu'il vient de tracer correspond partout avec le fil à plomb. Il explique ensuite qu'une ligne qui est dressée comme un fil à plomb est une ligne verticale.

Il faut ensuite découvrir dans la classe une série de lignes verticales: bord du tableau, arrête de la fenêtre, coin de l'armoire, etc.

Les élèves tracent ensuite une série de lignes verticales sur l'ardoise.

Pour faire connaître la ligne horizontale, il trace une ligne parallèle au bord supérieur du tableau. Il explique ensuite qu'une ligne couchée est une ligne horizontale. Il fait découvrir ensuite une série de lignes horizontales dans la classe: bords supérieurs et inférieurs du tableau, bord supérieur de la table, tablette de fenêtre, etc.

Les élèves tracent ensuite des lignes horizontales sur l'ardoise.

Dans une leçon suivante, on combinera les lignes horizontales et les lignes verticales et ensuite les lignes horizontales, les lignes verticales et les lignes obliques.

Pour dessiner le profil d'un objet simple, on procédera comme suit:

- a) présentation de l'objet à dessiner;
- b) analyse de cet objet: matière, forme, parties, usage;
- c) détermination des lignes horizontales, des lignes verticales et éventuellement des lignes obliques;
- d) dessin de l'objet, le maître dessinant au tableau et les élèves sur l'ardoise. Au cours de ces leçons, le maître indiquera la hauteur à donner à l'objet et attirera l'attention des élèves sur les proportions des différentes parties.
- e) devoir: remise au net du dessin fait durant la leçon, dessin d'un objet semblable à celui qui vient d'être dessiné.

La notion du carré et du rectangle à donner aux enfants est purement intuitive. On montre un carré découpé dans un papier, un carton. On fait constater par les élèves que les quatre côtés sont égaux et que les quatre coins sont exactement les mêmes. Dans les leçons suivantes, après l'analyse de l'objet, on fera reconnaître la forme géométrique génératrice. Le pavé à la forme d'un carré; dans le cadre on découvre deux carrés, séparés l'un de l'autre par une distance à apprécier.

Pour le dessin du rectangle et le dessin des objets de formes rectangulaires on procède de la même façon. Il n'y a qu'un élément en plus dont il faut tenir compte: la proportion entre la longueur et la largeur.

Dès que les enfants connaissent deux figures géométriques, on peut les combiner entre elles et leur faire composer des bandes ornementales simples et variées au moyen de ces figures.

A l'école primaire du deuxième degré, on continue l'étude intuitive des figures géométriques, le dessin de ces figures, le dessin d'objets dans lesquels on les rencontre et on aborde ensuite le dessin de feuilles, de fleurs, de fruits. Pour le dessin de feuilles, de fleurs et de fruits, on suit la marche générale à adopter pour les leçons de dessin:

- 1° présentation de l'objet;
- 2° analyse de l'objet: nature, parties, formes, comparaison de la dimension des différentes parties entre elles. Toutes les fois qu'il est possible, on donne à chaque élève un exemplaire de l'objet à dessiner: feuille, fleur, fruit;
- 3° dessin de l'objet par le maître et les élèves, le maître travaillant au tableau et les élèves sur l'ardoise ou dans le cahier;
- 4° application: mise au net du dessin, dessin d'un objet semblable.

Pour la stylisation de ces éléments, on procédera comme suit:

- a) présentation de l'objet qui est d'ailleurs déjà connu;
- b) recherche de la forme géométrique génératrice;
- c) dessin de cette forme et dessin de l'objet dans la forme génératrice en respectant le parallélisme des parties;
- d) dessin d'objets stylisés; composition de bandes ornementales.

Si l'on dispose du matériel nécessaire, il sera utile de donner aux enfants quelques notions sur les couleurs et de leur permettre de colorer leurs dessins.

En troisième année d'études du deuxième degré, l'on prépare directement l'enfant à la vie pratique en lui apprenant à faire le plan d'une case, d'un meuble, en lui faisant connaître les couleurs naturelles qu'on peut trouver dans la région et qui peuvent servir à la décoration de la case. On lui indiquera en même temps la façon de les préparer.

Les plans que l'on fera faire aux enfants seront copiés autant que possible sur des modèles en nature et seront toujours faits à l'échelle.

Pour dessiner le plan d'une case, le maître visitera donc avec les élèves une case bien construite et qui peut servir de modèle. Il en fera faire le croquis: plan terrier, façade, toiture, etc.

Les élèves tracent le croquis pendant qu'on procède au mesurage.

De retour en classe, on dresse le plan, le maître dessinant au tableau et les élèves dans le cahier.

=====

Calligraphie.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année d'études: étude méthodique des minuscules.

2^e année d'études: révision du cours de la première année, étude méthodique des majuscules.

3^e année d'études: majuscules et minuscules, écriture grande, moyenne, petite.

Interprétation.

Le but à poursuivre pendant les leçons de calligraphie est d'amener les enfants à une écriture expéditive rapide et élégante. Les noirs acquièrent d'ailleurs facilement une belle écriture, mais d'une façon générale, ils écrivent trop lentement.

Les leçons de calligraphie ayant pour but de perfectionner les enfants dans l'écriture, on ne les donne pas à l'école primaire du premier degré où les enfants apprennent à écrire.

Quelques remarques préliminaires s'imposent. Le missionnaire-inspecteur doit choisir un type uniforme d'écriture pour toutes les écoles du vicariat ou de la préfecture. L'écriture qui paraît le mieux convenir pour nos écoles est l'écriture française qui a une pente de 20 degrés. C'est d'ailleurs celle qui est généralement adoptée.

Pour écrire, l'élève doit être assis bien d'aplomb, le tronc droit, la colonne vertébrale ne présentant pas d'inflexions notables, les deux avant-bras portant également sur la table, le cou non tordu, la tête légèrement inclinée en avant, les deux yeux se trouvant à égale distance du papier. Le cahier doit former avec la table un angle de 20 degrés de façon que la direction générale des pleins soit perpendiculaire à la droite qui passe par le centre des deux yeux. Si l'on désire que l'écriture soit plus ou moins penchée, on modifie la position du cahier.

Les cahiers des élèves doivent toujours être extrêmement propres. L'on ne doit y tolérer ni taches, ni ratures. Cette remarque s'applique à tous les cahiers qu'il s'agisse de cahiers de calligraphie ou d'autres.

Les ardoises ne peuvent servir pour les exercices de calligraphie. L'on doit se servir de cahiers.

Il existe dans le commerce des cahiers spéciaux de calligraphie. Ces cahiers ne sont pas nécessaires. Les cahiers à deux lignes peuvent servir pour l'écriture moyenne et les cahiers à une ligne pour l'écriture grande et petite.

Avant d'aborder les leçons de calligraphie proprement dites, il est utile de faire aux élèves, des exercices d'écriture rythmée. Ces exercices ont pour but d'habituer l'élève à prendre la pose indiquée, à poser convenablement le cahier sur le pupitre, à bien tenir la plume, à donner à la main la légèreté voulue. Pendant ces exercices les élèves suivent la mesure indiquée par le maître: 1, 2, 1, 2, ou délié, plein, délié, plein...

Pour les leçons de calligraphie, l'on suit la marche suivante:

1° tracé au tableau de la portée d'écriture, avec indication de la pente et au besoin des lignes auxiliaires;
2° trace du caractère par le maître et analyse de ce caractère: dénomination de ses parties avec remarque sur leur point de départ, d'arrivée, leur grosseur relative, leur pente;

3° nouveau tracé du caractère par le maître;

4° comparaison du nouveau caractère avec d'autres déjà connus;

5° tracé au tableau par quelques élèves, du caractère expliqué;

6° écriture par le maître des mots ou d'une phrase renfermant la lettre étudiée et les lettres étudiées précédemment;

7° écriture dans les cahiers de la lettre étudiée et ensuite de mots ou de phrases renfermant la nouvelle lettre et les lettres étudiées précédemment. Pendant que les élèves écrivent le maître veille à la tenue de la plume ainsi qu'à la position du cahier et du corps et corrige individuellement les cahiers des élèves.

Vers la fin de la leçon, il indique au tableau, les défauts les plus généraux et les corrige avec les élèves.

Pour l'étude des lettres, il convient de les grouper dans l'ordre suivant de façon à graduer les difficultés:

1er groupe: i, u.

2^e groupe: o, c, e, a.

3^e groupe: m, n, v, w.

4^e groupe: r, z.

5^e groupe: s, X,

6^e groupe: h, k, l, b.

7^e groupe: j, g, y.

8^e groupe: d, t.

9^e groupe: p, q.

10^e groupe: f.

Chiffres: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0.

L'on peut grouper de même les majuscules:

1^{er} groupe: A, M, N.

2^e groupe: O, C, G, L, T.

3^e groupe: U, Y, Q, X.

4^e groupe: I, F, K, H, J.

5^e groupe: V, W, Z.

6^e groupe: B, R.

7^e groupe: D, P.

=====

Chant.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: petits chants appris par audition.

2^e année: chants simples appris par audition.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: chants simples appris par audition.

Eventuellement quelques notions musicales théoriques, la gamme, l'accord parfait et son renversement, tons, demi-tons, degrés, exercices de lecture sans et avec mesure, de solfège; dictées musicales, exercices de vocalise et d'adaptation de paroles.

2^e année: quelques chants appris par audition à 1 et à 2 voix.

Eventuellement continuation de la théorie musicale donnée en première année: tons, demi-tons, degrés de la gamme, etc.

Manière de prendre le ton à l'aide de formules, exercices de solfège, dictées musicales, exercices de vocalise et d'adaptation de paroles à la musique.

3^e année: chants à 1 et à 2 voix appris par audition.

Eventuellement développement du cours théorique donné en deuxième année.

Interprétation du programme.

Chanter est un besoin pour la jeunesse noire. Elle chante pour extérioriser ses joies comme ses peines, pour s'entraîner au travail comme pour se plaindre de la fatigue.

Il faut donc chanter à l'école, au début de la classe pour dissiper la mauvaise humeur, le souvenir des petits tracas, des petites contrariétés, disposer l'enfant au travail, entre deux leçons, pour permettre aux enfants de se reposer l'esprit, de respirer largement et profondément, à la fin de la classe, pour oublier les petites contrariétés de l'école.

Les chants égayent l'école, attirent les enfants et les aident au travail.

Les paroles comme la musique agissent sur les enfants. Il faut donc choisir des chants simples au double point de vue des paroles et de la musique.

L'enfant pendant qu'il chante, doit tenir la tête haute, le tronc droit, la poitrine saillante, les épaules effacées. On doit l'habituer à chanter de telle façon qu'il entende son voisin; il faut donc refréner sa tendance à crier à pleins poumons. On doit tâcher d'obtenir pour tous les chants, une exécution aussi parfaite que possible.

A l'école primaire du premier degré, l'on n'apprend que de petits chants par audition. Ces petits chants seront tantôt des chants profanes, tantôt des cantiques. L'on pourra même apprendre aux enfants quelques chants d'église.

Pour apprendre ces chants, l'on peut suivre la marche suivante:

1° Si les enfants savent lire, on écrit la première strophe au tableau, on la fait lire et on en fait comprendre le sens. Si les enfants ne savent pas lire, le maître récite la première strophe d'abord en entier et ensuite partie par partie.

Chacune de ces parties est expliquée par le maître, répétée par les élèves. Pour finir, les élèves récitent plusieurs fois la strophe de façon à la graver dans la mémoire;

2° Chants plusieurs fois répétés du couplet par le maître;

3° Reprise de la première phrase musicale par le maître:

4° Exécution de cette phrase musicale par les élèves, individuellement d'abord par les meilleurs chanteurs, simultanément ensuite par tous les élèves et enfin individuellement par les plus faibles;

5° Reprise de la seconde phrase, d'abord par le maître et ensuite par les élèves. Dès que cette seconde phrase est connue, l'on reprend les deux phrases. Tout le couplet est ainsi étudié morceau par morceau.

Dans les leçons suivantes, l'on étudiera les autres couplets. Comme l'air est connu, il suffit d'expliquer le texte, de le faire répéter et de le faire chanter.

Au deuxième degré de l'école primaire, l'on suit la même marche pour l'étude des chants à apprendre par audition. On peut avant d'aborder le chant proprement dit, l'expliquer en entier et le faire copier par les élèves. S'il se trouve dans un livre, cette copie devient inutile, mais il est toujours utile de transcrire le texte au tableau pour l'expliquer.

Au deuxième degré de l'école primaire, on peut également faire étudier les quelques notions de théorie musicale prévues par le programme. Le but à poursuivre en faisant étudier ces notions est de rendre les

élèves aptes à déchiffrer un chant simple, à faire une partie dans un chœur et éventuellement à les préparer au jeu d'un instrument.

Pour une leçon de théorie musicale, l'on procède généralement comme suit:

1° Ecrire au tableau une phrase musicale renfermant les notions nouvelles à étudier et la faire chanter;

2° Donner les explications prévues pour la leçon du jour et amener les élèves à découvrir le principe, la règle, la méthode à suivre, etc.

3° Faire répéter le principe, la règle, la méthode au moyen d'un second exemple, d'un troisième exemple;

4° Exercices variés, dictées, vocalisations, chants.

=====

Gymnastique.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} et 2^e année: marches rythmées avec ou sans chants, jeux.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re}, 2^e et 3^e année: exercices choisis d'ordre et dérivatifs, extensions et suspensions, exercices d'équilibre, exercices pour la nuque, le dos, l'abdomen, exercices latéraux, marches, sauts, courses, exercices respiratoires et calmants.

Interprétation du programme.

La gymnastique semble moins nécessaire au Congo que dans d'autres contrées.

Dans un grand nombre de régions, non seulement les enfants jouent, travaillent au champ d'expérience, mais encore ils nagent, tirent de l'arc, lancent le javelot, sautent, etc.

Le premier souci du maître sera de conserver en honneur parmi ses élèves, les exercices physiques pratiqués dans la contrée et éventuellement d'introduire dans son école, les exercices physiques inconnus dans la région où il enseigne, mais pratiqués dans d'autres contrées. Presque partout, les élèves peuvent apprendre à nager, partout il est possible de les entraîner au tir à l'arc, au lancement du javelot, au saut, etc.

Ces exercices développent la force des enfants, leur adresse, leur sang-froid, et créent parmi eux, une louable émulation et les éloignent des plaisirs moins sains. Il y a lieu de remarquer que les exercices physiques bien compris constituent un exutoire pour la nervosité accumulée pendant les heures de classes et dans la routine des travaux habituels, reposent l'esprit, activent la circulation, contribuent par suite à la santé et à l'équilibre général de toutes les fonctions vitales et calment les passions.

Les leçons de gymnastique proprement dites présentent néanmoins une grande utilité dans les écoles parce qu'elles habituent l'enfant à la discipline et permettent de remédier aux attitudes vicieuses de la classe.

Les marches, les exercices d'ordre exercent une influence sur les évolutions des élèves à l'école: rassemblements, mises en rang, silence pendant les évolutions.

Ils contribuent donc à maintenir une stricte discipline à l'école. A ce point de vue il y a lieu de remarquer que sans une stricte discipline, il n'est pas possible de faire progresser les élèves dans les études ni de faire leur éducation. Cette discipline est surtout nécessaire dans les écoles de la Colonie. Le noir suit tous ses caprices, il manque de réaction: c'est son défaut capital. La gymnastique peut contribuer à lui infuser l'énergie qui lui fait défaut.

A l'école primaire du premier degré, fréquentée par les tout petits les exercices de gymnastique se bornent à des marches avec ou sans chants suivis de jeux variés. Ces exercices se font généralement à l'heure des récréations qui coupent la journée scolaire et on les fait faire de préférence dans un endroit ombragé et bien uni. Pour les petits enfants, ces marches ne peuvent durer plus de dix minutes. On peut les varier en taisant mettre les mains aux hanches, balancer les bras, marquer le pas sur place, l'accélérer ou le ralentir.

A l'école primaire du deuxième degré, l'on donnera des leçons régulières de gymnastique. Le programme indique la gradation à suivre dans ces leçons.

Chaque leçon comprend des exercices d'ordre, des exercices préparatoires, des exercices intensifs, et enfin des exercices calmants et respiratoires.

Le premier groupe comprend des marches rythmées, les mains aux hanches d'abord, les bras tendus latéralement ensuite et enfin les mains à la nuque.

Les exercices du deuxième groupe visent non seulement à faire affluer le sang vers les organes inférieurs, mais encore à stimuler les centres nerveux, à rectifier les attitudes. Ils comprennent des mouvements de jambes: station latérale, les mains aux hanches, avec élévation des bras à 45°, à 90°, à 45° au-dessus de l'horizon; station ordinaire les mains aux hanches avec flexion du corps en avant.

Les exercices du troisième groupe ont pour but d'activer la circulation du sang, d'intensifier le travail musculaire. Ils comprennent des exercices de flexion des jambes, les mains aux hanches, des exercices au mur, pieds à 10 cm. du mur: bras en haut, courbe raide avec appui des bras au mur, élévation sur la pointe des pieds, flexions du tronc, extension d'une jambe en avant les mains aux hanches, flexions du tronc en avant les mains aux hanches, flexions et extensions d'une jambe en avant les mains aux hanches ou à la nuque et le dos au mur; des rotations du tronc à droite et à gauche, les bras étendus et les jambes écartées, le sautiller latéral en étendant les bras de côté, la course à cloche-pied, les mains aux hanches ou aux clavicules.

Les exercices du dernier groupe ont pour but de ramener le corps à son niveau normal d'excitation. Ils comprennent des marches lentes, des inspirations en étendant les bras de côté en se soulevant sur la pointe des pieds.

Pendant que les élèves font les exercices commandés, le maître surveille constamment leur attitude et fait faire les rectifications nécessaires.

Pendant la marche, le corps doit être droit, la poitrine en avant, les épaules effacées. Pendant les différents exercices, seule la partie du corps qu'il est nécessaire de mettre en activité pour faire l'exercice commandé, peut se mouvoir, les autres parties doivent demeurer immobiles.

=====

Français.

PROGRAMME.

Ecole primaire du 1^{er} degré.

1^{re} année: noms des objets de la classe, d'objets usuels, verbes les plus communément employés, conjugaison des verbes à l'indicatif présent.

2^e année: causeries sur les objets qui ont été analysés pendant les leçons d'intuition ou d'après tableau. Les causeries sont suivies d'un résumé au tableau fait avec l'aide des élèves.

Ecole primaire du 2^e degré.

1^{re} année: causeries d'après tableaux suivies de résumés faits avec les élèves. Grammaire des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'usage des écoles du Congo, degré inférieur (20 premières leçons).

2^e année: causeries d'après tableaux ou sur les objets analysés dans les leçons d'intuition suivies de résumés faits au tableau avec l'aide des élèves: grammaire des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'usage des écoles du Congo, degré inférieur.

3^e année: causeries d'après tableaux ou sur des choses concrètes, petites rédactions; grammaire des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'usage des écoles du Congo, degré moyen.

L'enseignement de la langue française n'est obligatoire que dans les écoles primaires du deuxième degré des grands centres. Partout ailleurs, il est facultatif. Il est évident que si l'on n'enseigne le français qu'à l'école primaire du premier degré, les élèves ne parviendront, au plus, à entamer en troisième année d'études du deuxième degré, que le programme de la deuxième année.

L'enseignement du français doit se faire par la méthode directe. La méthode dite des traductions est fastidieuse pour les élèves et ne donne que de piètres résultats.

L'étude des règles grammaticales ne commence que lorsque les enfants savent déjà s'exprimer correctement et connaissent suffisamment de mots pour étudier les règles grammaticales dans la seconde langue. C'est pour ce motif que dans les deux premières années d'études, les enfants ne font que des exercices de langage. Pendant ces exercices, le maître et les élèves ne parlent que la langue à étudier. L'on ne recourt à la traduction que lorsqu'il faudrait perdre trop de temps pour faire comprendre le sens d'un mot en ne parlant que la seconde langue.

Dès que l'enfant connaît une dizaine de noms, l'on commence l'étude des verbes; ceux-ci sont toujours employés à un mode personnel.

Dans les débuts, le maître procède donc comme suit:

1° Le maître montre un objet et le nomme en joignant toujours l'article au nom. Les élèves répètent le nom en montrant également l'objet, individuellement d'abord, simultanément ensuite, individuellement enfin par les plus faibles.

Le maître doit faire répéter le nom jusqu'à ce qu'il soit bien prononcé par tous. La perte de temps qui en résulte est largement regagnée plus tard.

2° Lorsque les élèves connaissent quelques noms, le maître enseigne le premier verbe;

"je montre". En prononçant ce verbe, il fait les gestes nécessaires pour le faire comprendre et y ajoute immédiatement un complément. Il pose ensuite la question: Montrez..... L'élève doit répondre en ajoutant le geste à la parole; je montre.....

Le premier verbe connu, on en apprend un second, un troisième et on étend ainsi graduellement le vocabulaire de l'enfant.

Les verbes sont toujours employés à la première personne de l'indicatif.

3° Dès que les élèves connaissent un certain nombre de verbes, on passe à la conjugaison.

Le maître pose la question, l'élève répond et le maître reprend la réponse en mettant le verbe à la deuxième personne et dit en montrant l'élève "tu.....".

Le maître reprend cet exercice en changeant de verbe. Au bout de quelques instants, tous les élèves ont compris. L'on étudiera de même la troisième personne. Dès que les trois personnes du singulier sont connues, on conjugue tous les verbes déjà employés à ces trois personnes en prenant soin d'ajouter à chaque fois un complément au verbe.

On procède de même pour l'étude des trois personnes du pluriel. Dès que l'enfant sait conjuguer le verbe au présent de l'indicatif, on continuera à étendre son vocabulaire: noms et verbes.

Lorsque les enfants connaissent le nom de tous les objets qu'il est possible de leur apprendre sans quitter l'école et les verbes les plus usuels, l'on continue l'étude de la langue soit au moyen de tableaux, soit au moyen d'objets d'intuition déjà étudiés précédemment en langue indigène.

Pour l'étude de la langue, n'importe quels tableaux peuvent convenir. Les tableaux d'histoire sainte qu'on rencontre dans toutes les écoles peuvent donc être employés.

Lorsqu'on donne la leçon au moyen d'un tableau, le maître procède comme suit:

1° Il attire l'attention des élèves sur le personnage principal et en fait l'analyse avec les élèves: "Je vois un homme, il porte une barbe, il a de longs cheveux; le manteau est rouge, la robe est blanche, il a des sandales à ses pieds, il tient un couteau en main". Les élèves répètent les nouveaux mots, appliquent éventuellement les adjectifs à d'autres objets, conjuguent les verbes avec d'autres compléments.

Lorsque cette première leçon est terminée, les petites phrases apprises au cours de la causerie sont écrites au tableau, relues et recopiées ensuite par les élèves.

Dans une seconde leçon, on continue à développer le vocabulaire des élèves.

"Je vois un homme, il s'appelle Abraham, il se tient debout sur un rocher, il regarde un enfant, l'enfant porte un fagot, près de l'enfant se trouve un buisson, je vois un bouc dans le buisson, etc."

Comme dans la première leçon, tous les nouveaux mots sont répétés, les verbes conjugués avec d'autres compléments et enfin les phrases écrites au tableau sont lues et recopiées.

Pendant la lecture on commence tantôt par une phrase, tantôt par une autre.

Ces exercices d'après tableaux ou d'après des objets d'intuition sont continués dans toutes les classes primaires.

Dès que les enfants savent conjuguer les verbes au présent de l'indicatif, on leur apprend à les conjuguer au passé indéfini d'abord et au futur ensuite.

Dans les débuts, lorsqu'on conjugue les verbes au passé indéfini, on ajoute devant le pronom, l'adverbe "hier". Hier, j'ai écrit...et lorsqu'on les conjugue au futur, l'adverbe "demain". Demain j'irai.....

Lorsque les enfants abordent l'étude des règles grammaticales, il suffit de suivre la marche indiquée dans les manuels recommandés par les programmes. Il y a lieu de remarquer toutefois que lorsqu'il s'agit d'apprendre un principe ou une règle, il ne suffit pas de faire lire la leçon du manuel. La leçon doit se donner au préalable au tableau noir et les enfants doivent être amenés à découvrir eux-mêmes la règle.

Digitalisé par Lies Strijker en septembre 2006